



ÉTUDES ÉCONOMIQUES

PORTUGAL

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PARIS DÉCEMBRE 1966

STATISTIQUES DE BASE DU PORTUGAL

LE PAYS

Superficie totale (km ²)	91.971	Villes principales (recensement de 1960, en milliers d'habitants) :	
Superficie agricole (km ²)	49.400	— Lisbonne	802
		— Porto	303

LA POPULATION

Population (recensement de 1960, milliers)	8.889	Main-d'œuvre totale (recensement de 1960, milliers)	3.424
Densité au km ² (1960)	97	dont : — dans l'agriculture	1.448
Accroissement naturel net (moyenne 1961-1965, milliers)	118	— dans l'industrie	737
Taux d'accroissement naturel net par 1.000 habitants (moyenne 1961-1965)	13	— dans la construction	230
Emigration nette (moyenne 1961-1965, milliers)	57	— autres	1.009

LA PRODUCTION

Produit national brut en 1965 (millions d'escudos)	107.543	Origine du produit intérieur brut au coût des facteurs en 1965 (en %) :	
Produit national brut par habitant en 1965 (\$ des États-Unis)	408	— agriculture	21
		— industries et construction	42
		— services	37

L'ÉTAT

Consommation publique en 1965 (en % du PNB)	14	Recettes courantes de l'administration centrale en 1965 (en % du PNB)	14
dont : défense (en % de la consommation publique)	48	Dette publique intérieure (en % des recettes courantes de l'administration centrale, 1965)	153
Investissements publics en 1965 (en % des investissements totaux)	14		

LE NIVEAU DE VIE

Calories par personne et par jour (1963-1964)	2.640	Nombre par 1.000 habitants, :	
Consommation de viande (kg par personne et par an, 1964)	20	— récepteurs de radio (1965)	128
Consommation finale d'électricité (kWh par habitant, 1965)	463	— téléphones (1965)	60
Taux d'analphabétisme en 1960 (en % de la population âgée de plus de 15 ans)	38	— voitures (1964)	23

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Ventilation en % des exportations totales (moyenne 1964-1965) :		Ventilation en % des importations totales (moyenne 1964-1965) :	
— Produits alimentaires	24	— Produits alimentaires	12
dont : produit de la pêche	9	— Produits énergétiques	9
boissons	8	— Matières premières	20
— Matières premières (y compris les produits énergétiques)	14	dont : fibres textiles	12
— Produits manufacturés	62	— Produits manufacturés	59
dont : textiles	25	dont : équipement	26
produits en bois et en liège.	9	produits métallurgiques	11

LA MONNAIE

Unité monétaire : escudo.	Escudos par dollar des États-Unis	28,75
---------------------------	-----------------------------------	-------

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

PORTUGAL

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, par les membres de l'Organisation Européenne de Coopération Économique, ainsi que par le Canada et les États-Unis. Aux termes de cette Convention, l'OCDE a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;*
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;*
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.*

La personnalité juridique que possédait l'Organisation Européenne de Coopération Économique se continue dans l'OCDE, dont la création a pris effet le 30 septembre 1961.

Les membres de l'OCDE sont : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Ce document a été approuvé
par le Comité d'Examen des Situations Économiques
et des Problèmes de Développement
en Décembre 1966.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
A. Production et demande	6
Tendances générales	6
Industrie	7
Agriculture	9
Migrations	11
B. La situation financière intérieure	12
Prix et salaires	12
Monnaie et crédit	15
Finances publiques	19
C. Balance des paiements	23
Tendances générales	23
Commerce extérieur	27
D. Relations économiques avec les provinces d'outre-mer	29
Balance des paiements avec les provinces d'outre-mer.. .. .	30
Mesures d'intégration économique	32
E. Plans de mise en valeur	33
Exécution du Plan 1959-64	33
Plan intérimaire de mise en valeur 1965-1967	34
Programmes annuels d'investissements	39
Politiques de croissance.. .. .	41
Conclusions	43
Annexe statistique	49

PAGE BLANCHE

INTRODUCTION

En 1964 et 1965, l'activité économique s'est considérablement développée sous l'effet, pour une part, d'un fort accroissement des exportations. Le taux de progression de la production industrielle a eu toutefois tendance à se ralentir vers la fin de 1965 et au premier semestre de 1966. Pendant cette période, les finances publiques ont exercé un effet restrictif sur l'économie, et le volume total des investissements a probablement été inférieur aux objectifs du Plan. Les investissements en équipement industriel ont néanmoins continué à augmenter à une cadence rapide. Les récoltes, qui enregistrent généralement d'assez fortes variations, ont été dans l'ensemble peu satisfaisantes en 1966. Les prix alimentaires ont accusé des hausses sensibles dues à la fois au relèvement de certains prix garantis et au défaut d'adaptation de la production agricole à l'évolution de la demande. Certains signes observés récemment donnent à penser que l'expansion de la demande intérieure s'accélère. L'évolution à court terme de l'activité économique générale pourrait toutefois dépendre en grande partie de l'adoption par les pouvoirs publics de mesures d'un caractère suffisamment expansionniste.

Les tendances qui se sont manifestées ces dernières années au sein de l'économie du Portugal n'ont fait que confirmer la nécessité d'une politique de développement plus agissante. Le niveau de l'activité économique semble toujours être fortement tributaire d'impulsions extérieures, et l'on ne saurait dire que l'économie ait acquis un dynamisme suffisant. L'émigration des travailleurs vers d'autres pays européens, qui s'est considérablement amplifiée ces dernières années, fait ressortir la nécessité d'accélérer le développement économique. C'est pourquoi il est capital que le Plan intérimaire de mise en valeur pour 1965-67, qui vise à accélérer le rythme des investissements productifs, soit exécuté à une cadence et à une échelle satisfaisantes. Une croissance plus rapide devrait pouvoir être obtenue au Portugal sans qu'il en résulte de déséquilibre, grâce à la présence de conditions favorables que l'on trouve rarement réunies dans les pays qui en sont au même stade de développement; en effet, la marge entre l'épargne intérieure effective et l'épargne potentielle est probablement appréciable, les réserves extérieures se situent à un niveau très élevé et la balance des paiements se trouve renforcée par l'accroissement des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs expatriés.

A. PRODUCTION ET DEMANDE

Tendances générales

La production des secteurs non agricoles s'est considérablement accrue ces dernières années. Après les signes de faiblesse qu'elle avait donnés précédemment¹, la production industrielle a repris un rythme d'expansion plus rapide en 1964 et 1965, la construction a connu un regain d'activité et le secteur des services a bénéficié du développement considérable du tourisme. La production agricole (qui représente en gros le cinquième du produit intérieur brut, et près du quart si l'on y ajoute la sylviculture et la pêche) s'est redressée en 1965, après avoir fléchi l'année précédente, mais elle semble avoir évolué de façon assez peu favorable en 1966. Les données les plus récentes dont on dispose font apparaître un ralentissement de l'expansion de la production non-agricole jusqu'au printemps de 1966, mais il est possible qu'une reprise ait été amorcée depuis lors.

Il est difficile de chiffrer l'évolution des principaux éléments de l'offre et de la demande, en raison des lacunes et du champ limité des statistiques économiques dont on dispose. Certaines améliorations importantes y ont été apportées ces dernières années (par exemple, l'établissement d'une balance globale des paiements pour la zone métropolitaine), mais le décret-loi de mars 1966 sur la réorganisation des statistiques nationales reconnaissait néanmoins la nécessité de nouveaux progrès dans ce domaine. Parmi les travaux actuellement en cours figure en priorité la révision de la comptabilité nationale, qui soulevait jusqu'à présent certains problèmes d'interprétation mentionnés dans les précédentes études de l'OCDE. Il faut espérer que le vaste programme d'amélioration des statistiques, adopté par les autorités, commencera à donner dans un proche avenir des résultats propres à faciliter l'élaboration de la politique économique.

Le tableau d'ensemble qui se dégage des données dont on dispose indique qu'une reprise sensible de la demande effective totale s'était amorcée à la fin de 1963 et qu'elle s'est poursuivie pendant près de deux ans, sous l'effet en partie d'un fort accroissement des exportations et d'une expansion considérable du tourisme. Si l'on en juge d'après l'accroissement rapide des importations, la demande intérieure doit avoir, elle aussi, fortement augmenté. La tendance de la consommation privée est très difficile à apprécier. Les revenus agricoles, qui avaient diminué en 1964, devraient avoir bénéficié en 1965 de l'amélioration des récoltes et du relèvement des prix garantis. En outre, la progression de l'emploi et des salaires dans l'industrie et les services et l'accroissement des envois de fonds des travailleurs expatriés ont

1. Au sujet du ralentissement de l'expansion observé de 1961 à l'été de 1963 (sous l'effet des événements survenus dans les provinces d'outre-mer, de l'accroissement considérable des dépenses militaires et des mesures fiscales prises à cette époque), voir l'Étude économique de l'OCDE sur le Portugal, publiée en 1964.

vraisemblablement fait monter de façon régulière les dépenses de consommation en termes réels, malgré la hausse du coût de la vie. Il semble ressortir des comptes budgétaires que la consommation du secteur public a augmenté un peu plus fortement au cours des deux dernières années¹. Quant au montant total des investissements fixes, il s'est probablement accru de façon appréciable en 1964; la construction de logements a en effet marqué une forte reprise, les importations de machines ont augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente et les dépenses effectuées au titre du deuxième Plan de mise en valeur ont marqué une progression annuelle de 9 %. En 1965, les investissements industriels ont sans doute continué à progresser rapidement, les importations d'équipement ayant à nouveau augmenté de 17 %. Toutefois, la construction de logements a eu tendance à plafonner et les dépenses d'investissement financées sur le budget ont diminué de 13 %. D'après les données partielles dont on dispose pour l'instant, il semble que le montant total des investissements fixes ait augmenté moins vite que l'année précédente.

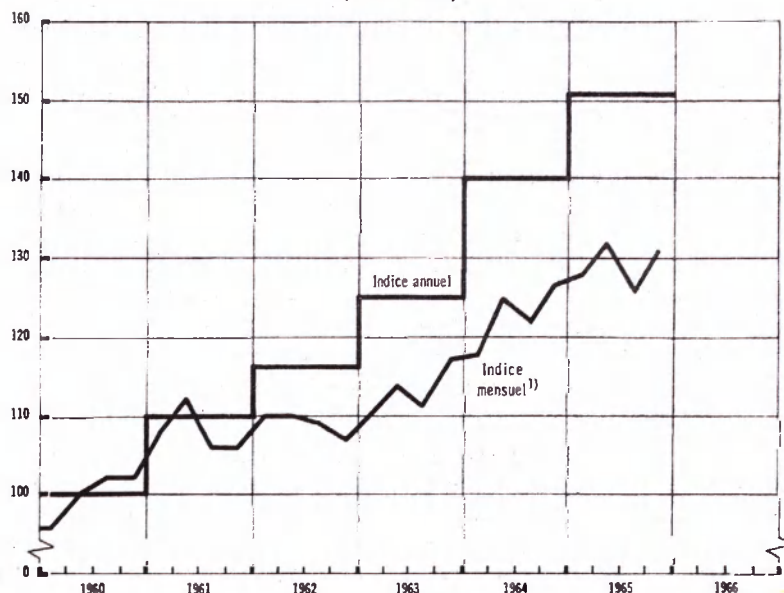
L'année 1965 et les premiers mois de 1966 ont été marqués par une décélération progressive du rythme d'expansion de la production et de la demande, comme l'attestent la réduction du taux d'accroissement de la production industrielle, le plafonnement de l'activité dans la construction de logements et la tendance des importations qui, au premier trimestre de 1966, sont restées stationnaires par rapport à la période correspondante de 1965. Le ralentissement observé dans la progression des exportations, après les accroissements sensibles des années précédentes, a privé la production industrielle et la demande globale d'un important stimulant. En outre, jusqu'au milieu de l'année 1966, les finances publiques ont exercé un effet de freinage sur l'économie. Aux deuxième et troisième trimestres toutefois, les importations se sont redressées, ce qui semblerait indiquer une légère accélération de la demande intérieure. Les importations d'équipement notamment ont continué d'augmenter fortement tout au long de la période considérée, traduisant une expansion régulière des investissements industriels.

Industrie

La production industrielle s'est considérablement accrue en 1964, marquant une progression d'environ 12 % par rapport à l'année précédente. Le léger ralentissement observé au cours du second semestre s'explique peut-être par une correction imparfaite des variations saisonnières, mais il a également tenu en partie aux coupures de courant électrique imposées en raison de la sécheresse, lesquelles ont touché entre autres l'industrie chimique. Sur l'ensemble de l'année, la plupart des industries manufacturières ont enregistré d'importants progrès. On remarque en particulier que la pro-

1. Il n'est pas possible toutefois d'évaluer d'après les résultats d'exécution du budget quelle part des dépenses courantes de l'État a été effectuée en métropole.

Graphique 1. INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
(1960 = 100)



1. Moyennes trimestrielles, corrigées des variations saisonnières; l'indice mensuel a une couverture beaucoup moins large que celle de l'indice annuel.

Sources : Association industrielle portugaise et Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

TABLEAU 1. PRODUCTION INDUSTRIELLE
AUGMENTATIONS EN POURCENTAGE DES INDICES ANNUELS

	1960	1961	1962	1963	1964	1965 ¹
1. Industries extractives	-10,4	11,6	-1,0	-11,3	-4,4	-5,7
2. Industries manufacturières	10,5	9,5	6,3	8,9	12,2	9,1
3. Denrées alimentaires et boissons	10,6	4,3	0,0	4,2	9,6	2,9
4. Textiles, vêtements et chaussures	8,0	6,5	4,3	15,8	9,4	9,2
5. Bois, liège et ameublement	10,2	3,4	0,8	4,8	14,6	1,3
6. Produits chimiques et produits dérivés du pétrole	11,1	0,8	9,9	12,0	6,7	4,4
7. Produits minéraux non métalliques	8,6	14,0	8,5	4,3	11,6	5,5
8. Métallurgie, industries mécaniques et électriques	6,6	23,9	10,0	7,1	6,9	9,1
9. Autres industries manufacturières	19,5	8,1	4,8	11,8	20,5	22,3
10. Électricité	8,9	10,7	6,7	11,8	10,6	-2,8
11. INDICE GÉNÉRAL	9,4	9,5	5,5	8,2	11,7	8,0

1. Chiffres provisoires.

Source : Association Industrielle Portugaise.

duction des industries textiles, stimulée par l'essor des exportations, s'est accrue de plus de 9 %. En 1965, la production industrielle a de nouveau augmenté sensiblement (8 %), bien que la production minière ait continué de fléchir et que les conditions atmosphériques défavorables aient entraîné une réduction de la production d'électricité. Dans les industries manufacturières le taux d'accroissement de la production s'est établi à un niveau correspondant à la moyenne des trois années précédentes. C'est dans certaines industries nouvelles, telles que celles de pâtes et papiers, comprises dans la rubrique « autres industries manufacturières » au tableau 1, que l'on a enregistré le taux d'expansion le plus élevé.

D'après les indices mensuels (qui ne couvrent qu'un champ limité), le rythme d'expansion de la production industrielle s'est progressivement ralenti pendant l'année 1965. Au quatrième trimestre, l'accroissement par rapport à la période correspondante de 1964 était de 3,5 % et de 2,8 % seulement pour les industries manufacturières. Pour 1966, on ne dispose pas d'indice général depuis janvier en raison des révisions statistiques actuellement en cours. Toutefois, les indices partiels publiés jusqu'à présent confirment l'impression d'un ralentissement de l'expansion. Outre une reprise dans le secteur de l'électricité, les résultats du premier semestre de l'année, comparés à ceux du premier semestre de 1965, font apparaître des accroissements de production dans les industries de transformation des produits alimentaires et dans les « autres industries manufacturières ». En revanche, la production textile est restée stationnaire, tandis que l'on enregistrait un recul dans les industries chimiques et les industries du bois et du liège (voir l'annexe statistique).

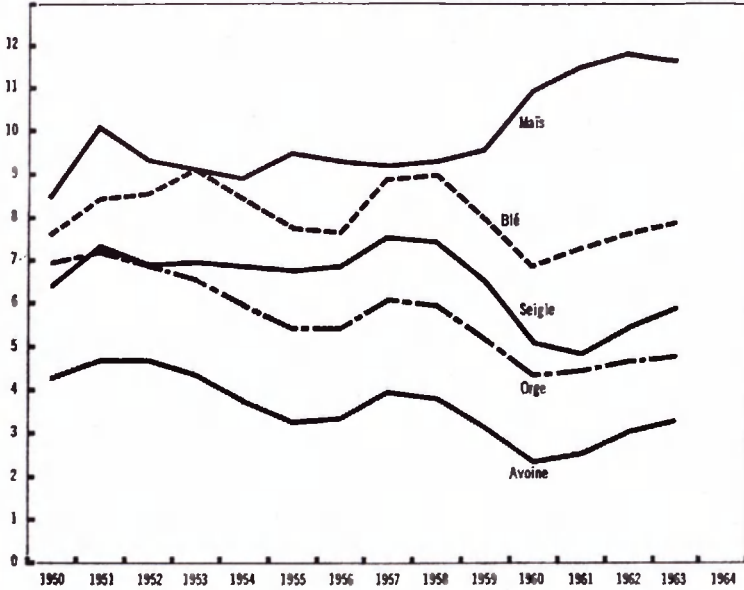
Après avoir plafonné pendant deux ans environ, la construction de logements s'est fortement accélérée en 1964, année au cours de laquelle le nombre des logements terminés a augmenté de 18 %. Le volume de cette catégorie de construction est sans doute demeuré à un niveau élevé en 1965, mais n'a pas marqué de nouvelle progression. Les chiffres les plus récents dont on dispose (quatrième trimestre de 1965 et premier trimestre de 1966) indiquent un plafonnement dans la construction privée de logements. On ne dispose pas encore de données sur l'évolution du volume des autres catégories de travaux de construction.

Agriculture

Le volume de la production agricole a fléchi d'environ 4 % en 1964, année où les récoltes de blé et de plusieurs céréales secondaires ont été particulièrement faibles et où la récolte d'olives a été la plus mauvaise que l'on ait enregistrée depuis 20 ans. En 1965, ces récoltes ont été nettement meilleures, et la production agricole totale a sans doute sensiblement augmenté, encore que certaines cultures aient souffert d'une longue période de sécheresse. Les estimations provisoires établies pour 1966 font à nouveau apparaître un recul sensible pour la plupart des céréales, une diminution de la

Graphique 2. RENDEMENT DES CÉRÉALES
MOYENNES MOBILES DE TROIS ANNÉES

Quintaux par hectare



Sources : Institut national de la statistique, « Statistiques agricoles », et OCDE « Statistiques de l'Agriculture et de l'Alimentation ».

TABEAU 2. RENDEMENTS DES CÉRÉALES
MOYENNE 1957-63

Quintaux à l'hectare.

	PORTUGAL	ESPAGNE	GRÈCE	YOUGO-SLAVIE	ITALIE	FRANCE	MOYENNE POUR LES PAYS EUROPÉENS DE L'OCDE
Blé	8,1	10,3	15,4	16,7	18,4	25,3	17,6
Seigle	6,3	8,8	9,4	10,4	15,2	13,9	18,2
Orge	5,2	13,0	12,7	14,3	12,7	25,2	22,2
Avoine	3,3	8,8	11,7	10,8	13,3	18,7	19,7
Maïs	10,5	22,8	13,4	21,4	31,1	28,5	23,1

Source : Statistiques de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'OCDE.

récolte d'olives (cycle biennal normal) et de très faibles améliorations pour les autres récoltes. En revanche, la production de viande, qui avait considérablement baissé en 1963-64, s'est redressée l'année suivante et a continué de s'accroître à un rythme rapide jusqu'à l'été de 1966. Les secteurs de la sylviculture et de la pêche (tous deux relativement importants au Portugal) ont enregistré dans l'ensemble des résultats satisfaisants.

La fréquence relative des mauvaises récoltes de céréales et le fait que les rendements à l'hectare restent comparativement faibles indiquent que la structure actuelle de la production n'est pas bien adaptée aux conditions climatiques moyennes du pays et que, pour plusieurs cultures traditionnelles, les techniques employées n'ont guère évolué. La faiblesse des rendements moyens tient notamment à ce que l'on cultive de vastes superficies de terres marginales qui, selon les plans officiels, devraient être rendues à la sylviculture. La lenteur relative des progrès du secteur agricole est aussi due à certains obstacles d'ordre structurel, tels que la dimension des exploitations, l'insuffisance des investissements, le manque de facilités de crédit et de services de vulgarisation appropriés, etc. Il faudrait beaucoup de temps avant que les améliorations et les réformes nécessaires puissent produire leurs fruits. Mais l'exode rapide de la main-d'œuvre agricole pourrait bientôt rendre plus aigus les problèmes que pose un secteur agricole retardataire. Des tentatives réussies ont été faites ces dernières années en vue d'encourager les cultures fruitières et l'élevage. Toutefois, la réorientation de l'agriculture vers la production de denrées alimentaires « nobles » ne semble pas avoir pris jusqu'à présent une ampleur suffisante ni avoir suivi l'évolution de la demande.

Migrations

On constate un exode relativement important de la main-d'œuvre rurale, ce qui rend difficile l'embauche d'ouvriers agricoles. En l'absence de statistiques sur la main-d'œuvre, il est impossible d'évaluer les transferts de main-d'œuvre vers l'industrie et le secteur des services. Le fait nouveau le plus frappant est l'émigration des travailleurs vers les pays d'Europe occidentale (principalement la France); leur nombre, depuis 1964, est supérieur à celui des nouveaux arrivants sur le marché du travail. Selon les estimations officielles, quelque 72.000 personnes d'âge actif¹ ont quitté le pays en 1965; sur ce chiffre, 42.000 environ venaient des secteurs de l'industrie et de la construction. Ce mouvement peut avoir des effets bénéfiques dans la mesure où il amènera les entreprises portugaises à accroître leur productivité. Toutefois, outre les difficultés que pose le remplacement de la main-d'œuvre qualifiée, peu d'industries semblent devoir être en mesure dans un proche

1. Les chiffres du tableau 3 concernent l'émigration totale. Les statistiques portugaises ne donnent pas un tableau complet de ce phénomène, car l'émigration clandestine a été importante en dépit des accords bilatéraux qui ont été conclus avec les pays européens d'accueil.

avenir de rivaliser avec les pays hautement industrialisés, du point de vue des salaires offerts et des conditions de travail. La solution à long terme de ces problèmes réside dans l'accélération du développement économique du pays. Toutefois, comme certains autres pays Membres, le Portugal pourrait se trouver aux prises avec de sérieux problèmes de transition si l'émigration des travailleurs devait se poursuivre à un rythme très rapide.

TABLEAU 3. ÉMIGRATION

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
1. Émigration vers l'étranger :						
France ¹	3.593	5.445	8.242	15.223	32.637	57.315
Autres pays d'Europe..	211	579	918	1.876	4.165	14.180
Brésil.....	11.498	15.209	12.531	10.080	3.764	1.981
Autres pays (principalement Amérique du Nord et du Sud)	15.156	10.507	10.179	10.170	13.320	14.012
Total.....	30.458	31.740	31.870	37.349	53.886	87.488
2. Émigration vers les provinces d'outre-mer	10.415	— 6.919	17.291	8.405	11.222	14.123
3. Émigration totale.....	40.873	24.821	49.161	45.754	65.108	101.611
4. Augmentation naturelle de la population.....	118.888	117.926	123.336	114.141	120.258	115.112

1. Permis de travail délivrés par la France à des ressortissants portugais : 1963 : 24.781; 1964 : 43.751; 1965 : 47.330 (Bulletin mensuel de l'Institut français de la Statistique).

Source : Institut National de la Statistique.

B. LA SITUATION FINANCIERE INTÉRIEURE

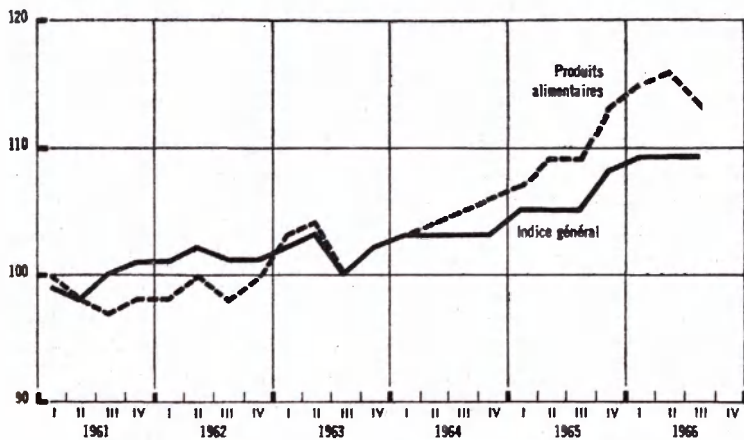
Prix et salaires

Alors que les mouvements de prix étaient longtemps restés assez modérés, une tension sensible des prix des denrées alimentaires s'est produite au cours de la période étudiée. La tendance des prix des autres produits a été, dans l'ensemble, modérément ascendante. L'indice des prix de gros, qui avait fait ressortir une hausse inférieure à 1 % en 1964, a monté de 3,3 % en 1965, en raison principalement de l'évolution de sa composante « alimentaire ». L'indice des prix à la consommation à Lisbonne a augmenté de 3,4 % au cours de chacune de ces deux années, tandis que les prix des articles alimentaires s'élevaient de 4,2 % en 1965. Bien que le mouvement se soit récemment ralenti, la hausse des prix à la consommation au troisième trimestre 1966 s'établissait à 4,5 % en l'espace d'un an et celle des articles alimentaires à 5,8 %. Les autorités, qui réglementent les prix de détail de plusieurs produits alimentaires essentiels, ont déclaré que les relèvements de

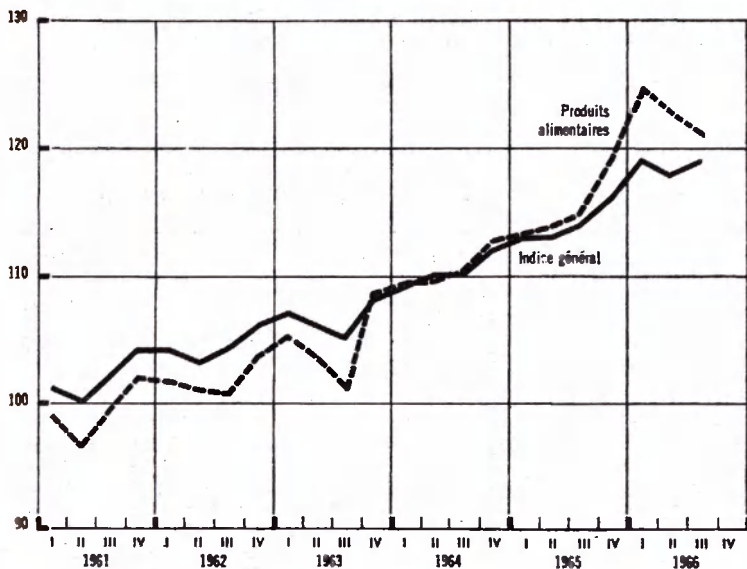
Graphique 3. INDICES DES PRIX (LISBONNE)

Moyennes trimestrielles : 1960 = 100

a) PRIX DE GROS



b) PRIX A LA CONSOMMATION



Sources : Institut national de la statistique et Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

certains prix agricoles garantis ne seraient pas répercutés sur le consommateur. Dans le cas de certains des produits pour lesquels les approvisionnements sont centralisés (les céréales par exemple), la hausse des prix de revient intérieurs est en partie compensée par le fait que les cours mondiaux, auxquels sont effectués les achats à l'étranger, se situent au-dessous des prix de vente intérieurs. Toutefois, au-delà de certaines limites, ces méthodes ne sauraient suffire à stabiliser les prix des produits alimentaires. En outre, si elles peuvent aider à opérer un transfert de charges, elles ne remédient pas aux conséquences de la faiblesse de la productivité agricole moyenne.

Les salaires agricoles ont continué d'augmenter considérablement, mais avec de fortes fluctuations à court terme dues aux facteurs saisonniers et à l'état des diverses cultures. Pour les travailleurs masculins, l'augmentation moyenne a été d'environ 7 % en 1964, de 6 % en 1965 et de 18 % pour les huit premiers mois de 1966. L'indice général des salaires industriels pratiqués à Lisbonne a progressé à peu près au même rythme qu'au cours des dernières années, soit de 6 % pendant la période de 12 mois qui s'est terminée en juin 1966. En raison de la hausse du coût de la vie, l'accroissement des salaires réels a été, bien entendu, nettement moindre. A Porto (l'autre grand centre industriel du pays), l'augmentation des taux de salaires a de nouveau été plus forte qu'à Lisbonne, atteignant 11 % au cours de la même période. En outre, dans la plupart des industries, les gains semblent avoir progressé plus vite que les taux de salaire. Comme il ressort du tableau 4, l'écart qui sépare le niveau des gains dans les industries traditionnelles et dans les industries plus modernes a eu tendance à s'élargir ces dernières années. Les premières emploient souvent une abondante main-d'œuvre féminine; mais

TABLEAU 4. GAINS DES OUVRIERS PAR JOUR OUVRABLE¹

	1960		1961	1962	1963	1964	1965	1965	
	NOMBRE D'OUVRIERS (en milliers)	GAINS QUOTIDIENS (en escudos)	AUGMENTATION EN %					GAINS QUOTIDIENS (en escudos)	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE
Conserves de poisson.....	17,4	23,6	-4,6	5,8	2,9	13,0	9,7	30,4	41,4
Textiles de coton.....	62,3	26,0	16,9	1,6	1,6	3,5	21,5	39,5	45,6
Industrie du liège.....	17,2	4,9	1,8	6,3	36,9	41,4
Pâtes et papier.....	5,6	30,9	7,1	8,1	7,8	9,3	15,1	48,7	45,4
Industrie du verre.....	7,3	39,1	2,8	1,0	2,5	15,6	7,3	51,6	45,2
Construction navale.....	1,1	57,4	5,1	5,6	5,3	5,2	3,0	72,7	49,8
Engrais.....	1,2	49,9	4,0	2,7	8,0	3,8	9,7	65,6	46,5
Ciment.....	1,9	52,6	5,5	12,1	8,0	7,1	4,6	75,3	46,2
Raffineries de pétrole.....	1,0	75,4	9,5	4,1	11,1	0,0	23,8	118,4	39,5

1. Gain mensuel divisé par le nombre de jours de travail.

Source : Institut National de Statistique.

les industries modernes ont peut-être aussi ressenti de façon plus aiguë la pénurie de travailleurs qualifiés du fait qu'elles font surtout appel à cette catégorie de main-d'œuvre. Plus récemment, on a observé des hausses appréciables et assez généralisées dans les gains salariaux. Le niveau des salaires a sans nul doute été influencé par la persistance d'une forte émigration de travailleurs. Néanmoins, à en juger par les statistiques disponibles, il semble que les niveaux de salaires pratiqués au Portugal donnent toujours un avantage concurrentiel appréciable aux entreprises dont l'équipement est relativement moderne.

Monnaie et crédit

La demande de crédit a continué d'être forte pendant la période examinée. L'important accroissement des réserves de devises intervenu en 1964 a été le principal facteur de l'augmentation des liquidités bancaires, augmentation qui a permis sur l'ensemble de l'année une expansion d'environ 23 % de l'encours des crédits accordés par les banques commerciales (19 % en 1963). Cette expansion est provenue pour la plus grande part d'une importante augmentation du montant des effets de commerce escomptés, instrument de crédit qui a la préférence des banques portugaises pour des raisons de liquidité et de sécurité. Les dépôts dans les banques commerciales ont progressé d'environ 25 %. Les banques ont continué de rivaliser pour attirer les dépôts à terme, allant jusqu'à servir des taux d'intérêt voisins de 4 %¹. Comme il ressort du tableau 5, la masse monétaire et le montant total des avoirs liquides se sont considérablement accrus en 1964, progressant à un rythme un peu plus rapide qu'en 1963. Le montant total des crédits accordés au secteur privé par le système bancaire a augmenté de 15,4 % (13,7 % en 1963), chiffre nettement inférieur à celui dont on a fait état plus haut pour les seules banques commerciales. De fait, l'expansion des crédits accordés par les caisses d'épargne — essentiellement la Caisse des Dépôts — a été de 8,5 %. Quant aux crédits accordés par la Banque du Portugal, ils ont diminué sous l'effet des décisions prises par les autorités.

En 1965, l'influence expansionniste exercée sur les liquidités par le solde des règlements extérieurs a de nouveau été sensible, tout en étant moins prononcée qu'en 1964. Le principal facteur d'expansion a été la progression des crédits bancaires, laquelle est toutefois difficile à mesurer exactement en raison de certains changements intervenus dans le mode de comptabilisation. Les crédits accordés par les banques commerciales se sont accrus à un rythme particulièrement rapide au deuxième semestre, en dépit de la

1. A la différence des dépôts à vue, les dépôts à terme n'étaient pas soumis à cette époque au plafonnement légal des taux d'intérêt créditeurs; de plus, le coefficient des réserves obligatoires était dans leur cas beaucoup plus bas que pour les dépôts à vue. Il est à noter qu'en 1964 le Fonds monétaire de la zone escudo a lui-même transformé des fonds déposés à vue à la Banque du Portugal en des dépôts à terme auprès d'autres établissements de crédit.

TABLEAU 5. MONNAIE ET CRÉDIT

Millions d'escudos.

	AUGMENTATIONS ANNUELLES					AUGMENTATIONS EN %		POSITION FIN 1965
	1961	1962	1963	1964	1965	1964	1965	
AVOIRS LIQUIDES :								
1. Disponibilités monétaires	- 229	+ 3.962	+ 7.102	+ 8.169	+ 3.950	+ 13,8	+ 5,9	71.158
a) Billets et monnaies en circulation	+ 2.099	+ 832	+ 947	+ 909	+ 2.170	+ 5,3	+ 12,1	20.071
b) Dépôts à vue	- 2.328	+ 3.130	+ 6.155	+ 7.260	+ 1.780	+ 17,3	+ 3,6	51.087
2. Disponibilités quasi-monnaies (dépôts à terme)	+ 870	+ 2.218	+ 2.017	+ 2.814	+ 5.755	+ 25,3	+ 41,3	19.703
3. Total des avoirs liquides (1 + 2)	+ 641	+ 6.180	+ 9.119	+ 10.983	+ 9.705	+ 15,7	12,0	90.861
CONTREPARTIES :								
1. Avoirs extérieurs	- 2.766	+ 3.059	+ 1.799	+ 2.669	+ 2.253	+ 10,3	+ 7,9	30.752
2. Compte FMI	+ 431	+ 29	- 11	-	-	-	-	449
3. « Promissorias »	+ 480	+ 241	+ 417	+ 471	+ 369	+ 22,3	+ 14,3	2.954
4. Crédits	+ 2.785	+ 2.049	+ 5.303	+ 6.765	+ 9.292	+ 15,4	+ 18,3	60.036
5. Provinces d'outre-mer, comptes de compensation ¹	-	-	+ 437	- 73	+ 77	-	-	441
6. Divers ² (poste résiduel)	- 289	+ 802	+ 1.174	+ 1.151	- 2.286	-	-	- 3.771

1. Le nouveau système de paiements de la zone Escudo est entré en vigueur en mars 1963.

2. Les avoirs et engagements non ventilés des banques commerciales représentaient un pourcentage relativement élevé du total, environ un tiers en 1962 et 1963.

Source : Banque du Portugal.

nouvelle réglementation instituée en août 1965 (voir ci-après). Mais par ailleurs, certaines créances bancaires sur le secteur privé, qui figuraient précédemment parmi les avoirs divers au tableau 5 (cf. le renversement complet du poste résiduel), ont été transférées au poste « crédits accordés ». L'accroissement apparent des crédits accordés en 1965 par les banques commerciales (17,4 %) est donc supérieur à leur accroissement réel, et le ralentissement par rapport à 1964 a dû être sensible. Néanmoins, l'expansion réelle des crédits bancaires est restée considérable. Elle a été facilitée par les importants concours que la Banque du Portugal a apportés aux banques commerciales et par le fait que celles-ci ont emprunté davantage de fonds à l'étranger. En fait, les opérations de la Banque centrale ont contribué à prévenir dans une très large mesure les effets déflationnistes qu'aurait pu exercer la nouvelle réglementation. Par suite du fort accroissement des crédits accordés par la Banque du Portugal et d'une nouvelle expansion modérée des crédits consentis par les caisses d'épargne (voir l'annexe statistique), le montant des concours fournis à l'économie par le système bancaire s'est accru au total de 18,3 %. Comme on vient de l'expliquer, ce pourcentage surestime l'accroissement réel, qui a sans doute été à peu près le même qu'en 1964.

L'accroissement du montant total des avoirs liquides s'est ralenti en 1965 (12 %, contre plus de 15 % pour chacune des deux années précédentes). De plus, il a correspondu pour près d'un cinquième à une augmentation des disponibilités du Trésor public. Par ailleurs, la composition de la masse des avoirs liquides a subi d'importants changements. Le montant des billets et monnaies en circulation s'est accru très rapidement; les dépôts à vue n'ont au contraire augmenté que dans de très faibles proportions, tandis que la progression des dépôts à terme, déjà considérable auparavant, s'accélérait fortement. Il n'est pas douteux qu'en raison de la nouvelle réglementation, une part importante des dépôts à vue dans les banques commerciales a été transformée en dépôts à terme. Dans ces conditions, il serait plus hasardeux que jamais, semble-t-il, de prêter une attention exclusive à une catégorie particulière d'avoirs (les disponibilités monétaires par exemple).

Dans le cadre d'un vaste programme de réformes portant sur la monnaie et le crédit, un certain nombre de nouveaux textes réglementaires ont été publiés en 1965 :

- a) Le coefficient des réserves liquides que les banques commerciales doivent conserver a été fixé à 10 % du montant des dépôts à terme à échéance variable et à échéance comprise entre 30 et 90 jours, et à 5 % des dépôts à terme à échéance de plus de 90 jours (précédemment le taux était de 5 % du montant total des dépôts à terme à plus de 30 jours). Le coefficient de réserves applicable aux engagements à vue a été maintenu à 15 %.
- b) Les taux maximaux des intérêts que les banques commerciales sont autorisées à servir vont désormais de 0,5 % pour les dépôts à vue et 1 % pour les dépôts d'une durée ne dépassant pas 15 jours,

à 3,5 % pour les dépôts à terme d'une durée de 6 mois à 1 an. La réglementation antérieure autorisait le versement d'un intérêt de 1,5 % sur les dépôts à vue et n'imposait aucune limite pour les dépôts à terme. Des taux maximaux un peu plus élevés ont été fixés pour les établissements de crédit spécialisés, notamment pour les caisses d'épargne et les banques d'investissement.

- c) La réglementation des taux d'intérêt maximaux que les établissements de crédit sont autorisés à percevoir sur les crédits qu'ils accordent, a été complétée et précisée. Le taux maximal applicable à l'escompte d'effets commerciaux et autres opérations à moins de 6 mois à été fixé à 1,5 % au-dessus du taux d'escompte de la Banque du Portugal. Ce plafond s'élève progressivement en fonction de la durée des concours accordés. Pour les crédits d'une durée supérieure à 5 ans, le taux maximal est supérieur de 3,5 % au taux d'escompte de la Banque centrale.

La nouvelle politique appliquée par les pouvoirs publics dans le domaine de la monnaie et du crédit a été couronnée en septembre 1965 par le relèvement (le premier qui soit intervenu depuis 1944) des taux d'escompte et de réescompte de la Banque du Portugal, qui ont été respectivement portés de 2,5 à 3 % et de 2 à 2,5 %¹. Les taux d'intérêt avaient été soumis pendant longtemps à des plafonds rigides qui se situaient généralement à un niveau artificiellement bas, ce qui avait provoqué diverses distorsions — entre les différentes catégories de crédits sur le plan intérieur, et entre les taux en vigueur au Portugal et sur les marchés étrangers. Les nouvelles mesures marquent un progrès important vers une structure plus réaliste et plus rationnelle des taux d'intérêt. La réduction des taux d'intérêt que les banques sont autorisées à verser sur leurs dépôts vise à orienter les fonds vers des emplois productifs et à plus long terme. C'est dans ce même dessein général que l'autorisation a été donnée au Ministre des Finances d'alléger les impôts grevant les obligations émises pour financer des projets approuvés, tels que ceux qui sont inscrits au Plan de mise en valeur. Dans les circonstances actuelles toutefois, il y a conflit entre les effets bénéfiques que ces réformes devraient avoir à long terme et les nécessités de la politique à court terme. Les nouvelles mesures tendent en effet à réduire le potentiel d'accroissement des crédits bancaires, tandis que l'expansion du crédit à long terme ne pourra en tout état de cause se matérialiser avant longtemps. En outre, la pratique consistant à refuser aux entreprises privées l'autorisation d'émettre des emprunts obligataires assortis d'un taux d'intérêt supérieur à 5 %, continue d'entraver la réorientation souhaitée de l'épargne vers des emplois de longue durée². Les autorités monétaires devraient donc con-

1. Taux valables pour Lisbonne et Porto. Comme ils étaient déjà en vigueur dans le reste du pays et qu'ils n'y ont pas été modifiés, la différence antérieure, qui ne se justifiait guère, a été supprimée.

2. On notera toutefois qu'aucune disposition légale ne limite le taux d'intérêt des obligations.

tinuer à prendre des dispositions appropriées pour assurer une expansion satisfaisante du montant global des crédits au secteur privé. Aucune considération économique d'ordre général ne semble actuellement justifier un freinage trop prononcé du rythme d'accroissement de ces crédits.

Parmi les autres mesures prises en 1965, il convient de citer l'adoption de textes réglementaires visant les sociétés d'investissement, et le pouvoir donné à la Banque du Portugal de fixer un plafond aux avoirs en devises que les banques commerciales sont autorisées à détenir. Il a été décidé également d'instituer une réglementation visant le financement des ventes à tempérament. Enfin, on mentionnera, en raison de leur importance particulière pour l'élaboration future de la politique économique du Gouvernement, les nouvelles règles qui, depuis septembre 1965, prescrivent aux banques et aux autres établissements financiers de transmettre périodiquement à la Banque du Portugal des renseignements sur leur bilan et leurs opérations. Ainsi, depuis la fin de 1965, le champ couvert par les statistiques bancaires et la classification des opérations ont été sensiblement améliorés.

Les chiffres actuellement disponibles font apparaître une progression de 5,3 % des crédits accordés par les banques commerciales au premier semestre de 1966, taux appréciable si l'on tient compte des facteurs saisonniers. Le montant total des crédits accordés par le système bancaire s'est accru à un rythme moins rapide (2,4 %), principalement du fait d'une diminution de l'encours des crédits consentis par la Banque du Portugal. Ce dernier facteur a sans nul doute tenu aux mesures sélectives appliquées par la banque centrale, qui a cependant continué à fournir des facilités non négligeables aux banques commerciales. De fait, il semble qu'en juin les liquidités bancaires ne dépassaient guère les coefficients obligatoires. Elles devraient toutefois avoir bénéficié au second semestre de l'année des effets expansionnistes de l'excédent des comptes extérieurs. Il est cependant possible que les opérations du Trésor aient continué d'exercer un effet de freinage.

Finances publiques

Les résultats de l'exécution du budget de 1964 se sont essentiellement caractérisés par de nouveaux accroissements considérables des dépenses militaires et des dépenses en capital, ainsi que par un ralentissement de la progression des recettes fiscales. En conséquence, le volume des emprunts que l'État a dû contracter, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, s'est accru. Toutefois, de même que les années précédentes, l'effet expansionniste que cette évolution a eu sur l'économie a été limité par le fait que les dépenses supplémentaires ont été effectuées en grande partie hors de la métropole. Le ralentissement de l'accroissement des recettes fiscales (4,7 % contre 7,3 % en 1963) a été dû en partie à des facteurs temporaires. Les recettes provenant des impôts directs se sont accrues de 5,7 %, mais la mise en œuvre progressive de réformes fiscales d'une grande portée et l'allongement des délais

TABLEAU 6. BUDGET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Millions d'escudos.

	RÉSULTATS						PRÉVISIONS			
	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1963	1964	1965	1966
1. Recettes ordinaires	9.591	10.812	11.355	12.002	13.112	15.173	9.758	10.305	11.624	12.819
<i>dont :</i>										
2. Recettes fiscales	7.284	8.247	8.624	9.255	9.689	11.446	7.088	7.438	8.496	9.360
a) Impôts directs	3.060	3.295	3.419	3.676	3.887	4.686	2.999	3.154	3.805	4.320
b) Impôts indirects	3.670	4.272	4.385	4.700	4.883	5.738	3.283	3.476	3.843	4.094
c) Impôts indirects spéciaux	554	680	820	879	919	1.022	806	808	848	946
3. Autres recettes ordinaires	2.307	2.565	2.731	2.747	3.423	3.727	2.670	2.867	3.128	3.459
4. Recettes extraordinaires autres que le produit des emprunts	335	278	1.274	1.050	909	1.151	1.248	1.055	1.475	1.401
5. TOTAL DES RECETTES	9.926	11.090	12.629	13.052	14.021	16.324	11.006	11.360	13.099	14.220
6. Service de la dette publique	852	910	986	1.162	1.289	1.819	1.433	1.571	1.869	2.055
7. Dépenses civiles courantes	3.325	3.464	3.541	3.720	3.830	4.132	3.706	3.871	4.416	4.331
8. Dépenses pour la sécurité intérieure et la Défense	3.258	5.221	6.117	6.274	6.983	7.705	4.992	5.152	6.216	6.745
9. Dépenses d'investissement	3.905	3.852	4.189	4.549	5.070	4.403	4.019	4.189	4.238	4.279
10. TOTAL DES DÉPENSES	11.340	13.447	14.833	15.705	17.172	18.059	14.150	14.783	16.739	17.410
11. Solde courant (5—6—7—8)	+ 2.491	+ 1.495	+ 1.985	+ 1.896	+ 1.919	+ 2.668	+ 875	+ 766	+ 598	+ 1.089
12. Solde global (5—10)	— 1.414	— 2.357	— 2.204	— 2.653	— 3.151	— 1.735	— 3.144	— 3.423	— 3.640	— 3.190
<i>financé¹ par :</i>										
13. Emprunts intérieurs	1.479	2.852	1.267	1.774	1.937	542	2.076	1.698	2.276	2.133
14. Crédits extérieurs	—	—	1.287	1.026	1.541	1.291	1.070	1.727	1.366	1.058

1. Les postes 13 et 14 représentent la part des emprunts d'État « utilisés pour le financement des dépenses » d'après les comptes budgétaires. Leur somme dépasse généralement le solde global négatif (poste 12) et la différence est reportée à titre d'excédent sur l'exercice suivant.

Sources : Projets de loi de finances et Journal Officiel.

accordés pour certaines déclarations d'impôts ont pesé sur les rentrées. Les recettes provenant des impôts indirects n'ont progressé que de 3,9 %; leur augmentation s'établit toutefois à plus de 10 % si l'on fait abstraction des droits de douane. En dépit de la forte augmentation des importations, les recettes douanières ont en effet légèrement diminué, pour deux raisons : les droits de douane ont été réduits conformément aux obligations contractées dans le cadre de l'AELE et du GATT, et depuis janvier 1964 ils ont été supprimés sur la totalité des importations en provenance des provinces d'outre-mer (des droits spéciaux de consommation ont été institués sur quelques produits d'outre-mer). En définitive, l'accroissement des recettes totales (compte non tenu des emprunts publics) qui a atteint 7,4 % a été dû en grande partie à des postes dont la signification économique n'est pas claire, comme les « recettes affectées » et les « remboursements ». Les dépenses totales ont augmenté de 9,3 %. Le chapitre qui s'est le plus gonflé est celui des dépenses militaires, une partie des dépenses supplémentaires de cette nature ayant été effectuée dans les provinces d'outre-mer. De même, l'accroissement considérable des dépenses d'investissement (520 millions d'escudos, soit 11,3 %) a été dû à un accroissement de 560 millions des dépenses effectuées dans les provinces d'outre-mer au titre du deuxième Plan de mise en valeur. Comme les autres années, les dépenses civiles courantes n'ont que légèrement progressé.

Contrairement à l'année précédente, en 1965 les recettes budgétaires¹ ont augmenté beaucoup plus que les dépenses, de sorte que le déficit global (emprunts de l'État) a diminué de près de moitié, s'établissant à un niveau légèrement inférieur aux dépenses au titre du service de la dette publique. L'excédent courant du budget a été le plus élevé que l'on ait enregistré depuis plusieurs années. Le montant total des recettes fiscales a fortement augmenté (+ 18 %). L'augmentation de plus de 20 % du rendement des impôts directs s'explique en partie par le rattrapage du retard que le recouvrement des impôts avait pris l'année précédente. De plus, les effets des réformes fiscales antérieures² ont commencé à être beaucoup plus sensibles. Le produit des impôts indirects a lui aussi considérablement augmenté (+ 17,5 %). L'accroissement exceptionnel des recettes douanières (+ 30 %) a été dû pour une large part à d'importants versements de droits frappant les pièces détachées d'automobiles. Tandis que les recettes totales marquaient une progression de 16,4 %, les dépenses totales n'augmentaient que de 5,2 %. Outre un net alourdissement du service de la dette publique et un accroissement de 10 % des dépenses militaires, on a enregistré une accélération des dépenses civiles courantes par rapport aux années précédentes; cette accélération apparente a toutefois été due à l'inscription de dotations exceptionnelles à un compte général du Ministère des Finances. En revanche, les dépenses d'investissements ont diminué de 13 %, ce qui s'explique en

1. Compte non tenu des emprunts publics.

2. Ces réformes ont été brièvement décrites dans l'étude 1964, page 14.

partie par l'achèvement de certains projets importants. De 1960 à 1965, les dépenses totales ont augmenté de 60 %, cet accroissement étant dû pour les deux tiers aux dépenses militaires. Pour les deux années 1964 et 1965, la défense nationale et les investissements ont représenté respectivement 42 et 27 % des dépenses totales.

Comme les budgets précédents, celui de 1966 sous-estimait considérablement les recettes fiscales. Par rapport aux prévisions de l'année précédente (qui avaient sous-estimé ces recettes de 35 %) les prévisions pour 1966 faisaient apparaître un accroissement de 10 %, ce qui impliquerait une diminution de 18 % des recettes fiscales par rapport aux résultats de 1965. Le chiffre des dépenses totales était supérieur de 4 % aux prévisions initiales pour 1965 mais inférieur de 4 % aux résultats de cette même année. On prévoyait un accroissement modéré des dépenses civiles courantes (compte tenu du poste spécial cité plus haut). De même que dans les budgets précédents, les prévisions de dépenses militaires étaient plus élevées que celles qui avaient été faites pour 1965, mais plus faibles que les dépenses effectives des deux années précédentes. Ces dernières années toutefois, les crédits militaires « extraordinaires » ouverts pour le maintien de l'ordre dans les provinces d'outre-mer ont été pratiquement doublés par des crédits supplémentaires (un montant de 2,5 milliards d'escudos est inscrit au poste correspondant du budget de 1966). Il est également fréquent que les prévisions de dépenses d'investissement soient révisées en hausse. Dans le dernier budget, elles n'étaient que légèrement supérieures aux prévisions initiales pour 1965, mais inférieures de 16 % aux dépenses effectives de 1964. Les dépenses prévues au titre des investissements productifs étaient inférieures à celles qui étaient inscrites au budget de l'exercice précédent, en raison de l'achèvement de grandes opérations, telles que la construction d'un pont sur le Tage¹ et la première tranche des travaux d'irrigation de la province d'Alentejo. Il s'en faut pourtant de beaucoup que tous les investissements publics dont le besoin se fait sentir aient été réalisés, dans l'agriculture notamment.

Selon les chiffres provisoires des opérations de trésorerie, les recettes ont continué à augmenter considérablement pendant les sept premiers mois de 1966 (+ 14 % par rapport à la période correspondante de 1965) tandis que les dépenses n'ont monté que dans de faibles proportions. Ainsi, l'excédent saisonnier de trésorerie représentait 20 % des recettes totales et était plus de deux fois supérieur à celui de la période janvier-juillet 1965. Entre ces deux périodes, les recettes fiscales ont marqué une progression de 10,6 %. On peut penser qu'elles se sont sensiblement gonflées pendant le reste de l'année, du fait de l'application depuis l'été dernier du nouvel impôt sur les transactions. Il est donc possible que les finances publiques aient continué d'exercer un effet restrictif sur l'économie, à moins que l'accroissement des

1. Un poste de dépenses donné peut très bien ne pas être imputé sur le budget et sur le programme d'investissement pour la même période comptable (voir tableau 12).

dépenses ne se soit considérablement accéléré ces derniers mois. Au moment de la rédaction de la présente étude, on ne disposait pas encore des prévisions budgétaires pour 1967.

C. BALANCE DES PAIEMENTS

Tendances générales

Pour la première fois, il y a deux ans, il a été possible de dresser une balance globale des paiements de la métropole, retraçant à la fois ses règlements avec les pays étrangers et ses règlements avec les autres territoires de la zone escudo. L'analyse de cette balance montre qu'en 1964 le déficit des opérations courantes du Portugal avec les pays étrangers a été compensé par un excédent d'égale ampleur au titre des opérations courantes avec les provinces d'outre-mer. En 1965, du fait de l'augmentation du déficit vis-à-vis des pays étrangers, la balance totale des paiements courants est devenue légèrement déficitaire. Ainsi qu'il ressort du tableau 7, le déficit commercial enregistré à l'égard des pays étrangers a été compensé en grande partie par des recettes nettes au titre des services et des transferts privés. D'autre part, l'excédent dégagé par la balance commerciale avec les provinces d'outre-mer s'est accompagné d'un important excédent au titre des opérations invisibles privées; d'importants transferts de fonds publics ont toutefois contribué à réduire l'excédent total de la balance courante de la métropole avec le reste de la zone escudo. Au chapitre des opérations en capital, le montant des emprunts contractés par l'État à l'étranger a été particulièrement élevé en 1964 et encore considérable en 1965; il n'a été contrebalancé qu'en partie, au cours de chacune de ces deux années, par les exportations de capitaux publics à destination des territoires d'outre-mer. Comme, en outre, les entrées de capitaux privés étrangers à long terme ont été appréciables, la balance globale de la métropole s'est soldée par un excédent de 46 millions de dollars en 1964. L'année suivante, cet excédent s'est trouvé porté à 87 millions, sous l'effet d'une augmentation des entrées de capitaux étrangers et d'un fléchissement des exportations de capitaux vers les provinces d'outre-mer. (La tendance des exportations de capitaux privés vers le reste de la zone escudo sera examinée plus loin à la page 31). On ne dispose pas encore de données suffisantes pour évaluer la position de la balance globale des paiements du Portugal en 1966.

Le tableau 8 résume la balance des paiements de la zone escudo avec les pays étrangers¹. Le déficit de la balance courante de la métropole à

1. Les statistiques nécessaires à l'établissement de cette balance sont publiées depuis de nombreuses années. Toutefois, comme, à partir de 1962, leur champ et la classification des opérations ont été sensiblement améliorés, les données afférentes à certains postes ne sont pas exactement comparables à celles dont on dispose pour les années antérieures à cette date.

TABLEAU 7. BALANCE GLOBALE DES PAIEMENTS DE LA MÉTROPOLE

Millions de dollars.

	1964			1965		
	AVEC LES PROVINCES D'OUTRE-MER	AVEC LES PAYS ÉTRANGERS	TOTAL	AVEC LES PROVINCES D'OUTRE-MER	AVEC LES PAYS ÉTRANGERS	TOTAL
A. OPÉRATIONS COURANTES :						
1. Importations ¹	96	610	706	93	735	828
2. Exportations ¹	147	396	543	168	438	606
3. Balance commerciale	51	- 214	- 163	75	- 297	- 222
4. Transports et assurances	6	- 41	- 35	8	- 42	- 34
5. Voyages à l'étranger	12	68	80	16	81	97
6. Revenu des investissements	24	- 6	18	29	- 5	24
7. Transactions du secteur public	- 52	- 3	- 55	- 72	13	- 59
8. Autres services	12	5	17	14	16	30
9. Transferts privés	59	79	138	43	108	151
10. Balance des paiements courants	112	- 112	-	113	- 126	- 13
B. OPÉRATIONS EN CAPITAL (secteurs non monétaires) :						
11. Capitaux privés à long terme	- 1	36	35	1	32	33
12. Capitaux privés à court terme	3	- 4	- 1	2	46	48
13. Capitaux publics	- 48	61	13	- 12	29	17
14. Total	- 46	93	47	- 9	107	98
C. ERREURS ET OMISSIONS	- 1	...	- 1	- 1	3	-
(A + B + C) BALANCE GLOBALE	65	- 19	46	103	- 16	87
D. FINANCEMENT :						
15. Mouvements monétaires (— = augmentation) ²	- 34	- 12	- 46	- 85	- 2	- 87
16. Règlements multilatéraux	- 31	+ 31	-	- 18	+ 18	-

1. Avec les pays étrangers : fob; avec les provinces d'outre-mer : règlements.

2. Montants estimés à l'aide des données sur les règlements effectués par le canal des banques métropolitaines et se rapportant à des opérations des provinces d'outre-mer avec les pays étrangers.

Source : Banque du Portugal.

l'égard des pays étrangers s'était fortement accru en 1961, en raison de circonstances exceptionnelles. Il s'est considérablement réduit l'année suivante et, jusqu'en 1965, malgré l'aggravation très sensible du déficit commercial, il n'a que légèrement augmenté, grâce essentiellement à l'accroissement des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs expatriés. Par contre, l'excédent que dégagent habituellement les échanges des provinces d'outre-mer avec les pays étrangers a été sujet à des fluctuations, dues en grande partie à l'irrégularité des récoltes et aux variations des cours mondiaux des produits primaires qui représentent l'essentiel des exportations de ces territoires. En 1964, les provinces d'outre-mer ayant vu leurs recettes d'exportation et leurs recettes invisibles augmenter encore plus vite que leurs importations, pourtant en forte progression, la balance totale des paiements courants de la zone escudo a cessé d'être déficitaire et s'est soldée par un excédent.

La balance courante de la zone escudo s'est de nouveau renversée en 1965 et est redevenue légèrement déficitaire. Ce renversement a été dû principalement au fait que, pour la première fois depuis des années, la balance commerciale des provinces d'outre-mer avec les pays étrangers a fait ressortir un déficit (sur la base des règlements), ces provinces ayant encore considérablement accru leurs importations, alors que les recettes provenant de leurs ventes aux pays étrangers marquaient un fléchissement sensible. L'examen des statistiques douanières et divers renseignements obtenus par ailleurs donnent toutefois à penser que si le montant de ces recettes a fléchi de la sorte, c'est parce qu'elles n'ont été rapatriées qu'en partie. Il en est résulté des sorties apparentes de capitaux, dont on retrouve vraisemblablement la contrepartie dans les mouvements de capitaux étrangers à court terme vers la métropole. En tout état de cause, les entrées nettes de capitaux étrangers¹ se sont accrues en 1965, entraînant une nouvelle augmentation des réserves officielles. L'ampleur persistante des entrées de capitaux privés à long terme — et surtout des entrées correspondant à des investissements directs — comporte des avantages qui vont bien au-delà du simple apport de devises étrangères; ces opérations sont souvent en effet un facteur de progrès technique et d'amélioration des méthodes de gestion. Ces considérations ont inspiré la rédaction des nouveaux textes légaux promulgués en 1965, qui ont assoupli les conditions imposées aux investissements productifs étrangers et élargi les garanties accordées aux capitaux étrangers.

Les premiers renseignements dont on dispose pour 1966 font apparaître une amélioration de la balance des paiements du Portugal avec les pays étrangers. Le déficit commercial avec ces pays pour les neuf premiers mois de l'année a légèrement dépassé celui que l'on avait enregistré l'année précédente à pareille époque. Il est probable toutefois que cette dégradation a été plus que compensée par l'accroissement des recettes au titre des opéra-

1. La majeure partie des mouvements de capitaux recensés dont le tableau 8 fait état ont eu lieu à destination de la métropole.

TABLEAU 8. BALANCE DES PAIEMENTS DE LA ZONE ESCUDO

Millions de dollars.

	1961	1962	1963	1964	1965	1 ^{er} TRIM.	
						1965	1966
I. OPÉRATIONS COURANTES :							
A. Métropole							
1. Importations (fob)	526	457	509	610	735	143	145
2. Exportations (fob)	258	294	326	396	438	89	99
3. Balance commerciale	-268	-163	-183	-214	-297	-54	-46
4. Transports	-30	-26	-32	-38	-42	-8	-11
5. Voyages à l'étranger	13	25	41	68	81	9	21
6. Autres services	-14	9	-4	-7	24	9	-2
7. Transferts unilatéraux privés.....	41	50	69	79	108	14	35
8. Balance des paiements courants.....	-259	-105	-109	-112	-126	-30	-3
B. Provinces d'outre-mer :							
9. Importations ¹	101	149	149	208	221	50	61
10. Exportations ¹	185	163	172	240	194	44	52
11. Balance commerciale	84	14	23	32	-27	-6	-9
12. Transferts et services (nets) ² ...	31	56	65	96	118	25	27
13. Balance des paiements courants.....	115	70	88	128	91	19	18
(A + B) Balance totale des paiements courants de la zone escudo.....	-144	-35	-21	16	-35	-11	15
II. OPÉRATIONS EN CAPITAL, SECTEURS NON MONÉTAIRES :							
14. Capitaux privés à long terme ..	36	46	54	38	27	-1	12
15. Capitaux privés à court terme ..	20	16	6	-7	45	-18	-48
16. Capitaux publics	-12	74	21	61	29	23	-
17. Total	44	136	81	92	101	4	-36
III. ERREURS ET OMISSIONS	-8	-1	+2	+2	+3	-	-2
IV. SECTEURS MONÉTAIRES :							
18. Institutions privées	4	-6	-29	7	-25	-2	15
19. Institutions centrales ³	104	-94	-33	-117	-44	9	8
dont :							
Variations des réserves d'or et de devises ⁴ (augmentation = -) ..	+102	-114	-46	-128	-66	9	10
20. Total	108	-100	-62	-110	-69	7	23

1. Règlements.

2. Pour 1961, estimation globale.

3. Y compris les variations des avoirs à long terme de la Banque du Portugal.

4. Les chiffres retracent les variations des avoirs en or et avoirs à court terme librement utilisables détenus par la Banque du Portugal, abstraction faite des remboursements sur ses avoirs à long terme et des soldes des comptes bilatéraux de clearing. Les chiffres indiqués ci-dessous retracent, quant à eux, les variations des avoirs en or et avoirs à court terme librement utilisables détenus par la Banque du Portugal et par les autres institutions centrales (Caisse d'État et Fonds de Stabilisation des Changes) : 1961, + 98; 1962, - 109; 1963, - 46; 1964, - 135; 1965, - 54; 1^{er} trim. 1965, + 10; 1^{er} trim. 1966, + 10.

Source : Banque du Portugal.

tions invisibles. La balance globale des paiements de la zone escudo s'est probablement soldée par un excédent pendant cette période, à en juger par l'accroissement des réserves officielles¹ et compte tenu de certaines sorties de fonds bancaires pendant le premier semestre de l'année. A la fin de septembre, les réserves officielles s'établissaient au niveau record de 1.030 millions de dollars, ce qui représente environ un an d'importations pour la zone escudo.

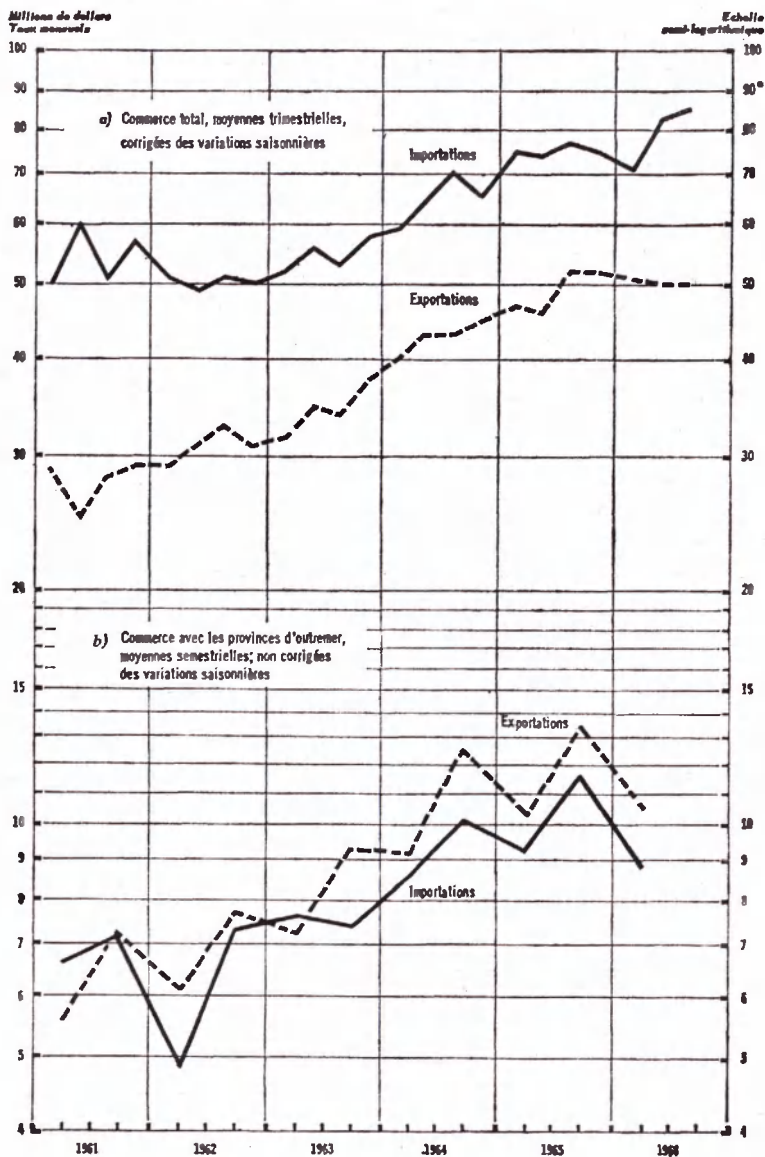
Commerce extérieur

L'accélération des progrès de la production industrielle s'est accompagnée en 1964 d'un accroissement de 19 % des importations. Cependant, les exportations ayant progressé encore plus rapidement (+ 23 %), le déficit de la balance commerciale n'a que modérément augmenté. L'apparition d'un nouvel élément dans les recettes commerciales, à savoir les exportations de diamants angolais (qui, au lieu d'être exportés directement vers l'étranger, sont depuis cette époque envoyés en métropole pour la classification et la taille), a eu une certaine influence sur ces taux d'accroissement. Si l'on en fait abstraction, la progression des importations et des exportations en 1964 s'établit respectivement à 15 et 19 %. Les importations de presque toutes les grandes catégories d'articles se sont accrues dans des proportions considérables : 19 % pour les produits alimentaires, 20 % pour l'équipement, 30 % pour les métaux et ouvrages en métaux, 17 % pour les textiles (essentiellement des matières premières), 15 % pour les produits chimiques et le caoutchouc. Plusieurs usines de montage étant entrées en service, les restrictions qui visaient à limiter les importations de véhicules automobiles ont commencé à être appliquées; mais la diminution qui en est résultée a été largement compensée par l'augmentation des importations de pièces détachées et de pièces de rechange. L'accroissement considérable des exportations a été dû en grande partie à l'expansion vigoureuse et ininterrompue des exportations de textiles et à une progression appréciable d'autres exportations industrielles.

En 1965, les importations totales ont augmenté au même rythme que l'année précédente (+ 19 %). Les achats de produits alimentaires se sont à nouveau considérablement accrues (+ 22 %). Même en tenant compte des effets temporaires des mauvaises récoltes, on note depuis quelques années une progression dans la tendance fondamentale de ces importations, notamment celles qui proviennent de pays étrangers. La plupart des autres catégories d'importations se sont aussi fortement accrues, encore que dans des proportions un peu plus faibles qu'en 1964 : 17 % pour l'équipement, 15 % pour les métaux, 12 % pour les textiles et 13 % pour les produits chimiques. On a également noté une augmentation sensible des importations de pièces détachées d'automobiles destinées à être assemblées sur place dans les nou-

1. De 36 millions de dollars jusqu'en septembre, compte non tenu de l'augmentation de la position de réserve au FMI. Voir l'annexe statistique.

Graphique 4. COMMERCE EXTÉRIEUR



Sources : Institut national de la statistique et Principaux indicateurs économiques de l'OCDE.

velles usines de montage. Les exportations totales ont progressé de 12 %, de sorte que le déficit de la balance commerciale s'est sensiblement aggravé. Ce mouvement a été dû en grande partie aux exportations de produits agricoles et alimentaires (+ 19 %). Si l'on exclut les exportations de produits alimentaires et de diamants, l'accroissement n'a été que de 6 % pour l'ensemble des autres catégories d'exportations, alors qu'il avait été de 22 % l'année précédente. Cette décélération a affecté la tendance de la production industrielle et de l'activité économique. Il faut toutefois l'interpréter en tenant compte des accroissements exceptionnels que l'on avait enregistrés précédemment pour certaines catégories de marchandises. Ainsi, les exportations de textiles, qui ont augmenté de 5 % en 1965, avaient presque doublé au cours des trois années précédentes; elles représentent à l'heure actuelle un quart environ des exportations totales. En revanche, certaines autres exportations de produits manufacturés (produits chimiques, équipement et pâtes et papier par exemple, pour la fabrication desquels des usines modernes ont été construites ces dernières années) ont continué à s'accroître régulièrement, d'où une diversification progressive des exportations portugaises.

Après avoir ralenti leur progression dans le courant de l'année 1965, les importations ont plafonné pendant les premiers mois de 1966. Elles ont ensuite marqué une reprise, mais leur taux d'expansion (+ 8 % pour la période janvier-septembre par rapport à la période correspondante de 1965) est resté nettement inférieur à celui de 1964-65. Le ralentissement des importations de produits alimentaires (+ 3 %) et d'autres produits, et la diminution des importations de matières premières textiles et de produits sidérurgiques l'ont en effet emporté sur la nouvelle progression sensible enregistrée dans les importations d'équipement (+ 21 %). Les exportations ont aussi accusé un ralentissement (+ 4 % pour les neuf premiers mois) qui s'est accentué ces derniers mois. Ce mouvement a affecté plusieurs groupes de produits (voir l'annexe statistique), bien que les exportations de produits alimentaires et de textiles se soient accrues d'environ 8 %. Les nouvelles catégories d'exportations mentionnées ci-dessus ont continué à se développer de façon satisfaisante.

D. RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LES PROVINCES D'OUTRE-MER

Les liens étroits et multiples que la métropole entretient avec ses provinces d'outre-mer influent considérablement sur l'évolution de l'économie du Portugal. Certes, les relations économiques avec les pays étrangers sont beaucoup plus importantes encore, puisque la métropole effectue avec eux les quatre cinquièmes de son commerce extérieur. De plus, la majeure partie des recettes touristiques et des entrées de capitaux à long terme dont le Portugal bénéficie provient des pays fortement industrialisés, vers lesquels

se dirigent en outre à l'heure actuelle la plupart des travailleurs portugais qui s'expatrient, et où dans le proche avenir les exportations portugaises ont sans doute le plus de chances de trouver de nouveaux débouchés. Il n'est pas moins vrai que les relations économiques avec le reste de la zone escudo influent considérablement sur la structure du commerce extérieur et des paiements internationaux du Portugal. Les mouvements de capitaux et les importants transferts au titre des opérations invisibles, privées et publiques, qui s'opèrent à l'intérieur de la zone escudo, ont une incidence considérable sur l'évolution des revenus, des dépenses et de l'épargne dans la métropole. En outre, le programme d' « intégration économique » de la zone escudo et les plans d'investissements établis pour les provinces d'outre-mer sont sans doute appelés à exercer à l'avenir une influence marquée sur l'évolution économique de la métropole.

La balance des paiements avec les provinces d'outre-mer

Les relations commerciales avec les provinces d'outre-mer revêtent une importance de premier ordre pour certaines catégories de produits. L'industrie textile portugaise a absorbé en 1965 la totalité des exportations de coton de l'Angola et du Mozambique et une grande partie de leurs exportations d'autres fibres, et a fourni l'essentiel des textiles importés par ces régions. Parmi les autres courants d'échanges traditionnels, dans lesquels les relations nouées au sein de la zone escudo jouent un rôle prépondérant, s'inscrivent les importations portugaises de sucre, d'autres denrées alimentaires et d'oléagineux, et les ventes de vins, de conserves de poisson, de produits chimiques et de produits de l'industrie du caoutchouc, aux provinces d'outre-mer. La métropole est un marché de toute première importance pour certains produits de base en provenance de ces régions, qu'elle achète à prix fixes dans le cadre de contrats globaux. De plus, les progrès récents de la production industrielle et minière ont fait naître de nouveaux courants importants : c'est le cas par exemple des exportations de pétrole de l'Angola vers la métropole et des ventes de produits sidérurgiques effectuées dans l'autre sens. Cette diversification des échanges (et le nouveau mode d'acheminement des exportations de diamants, signalé plus haut) ont contribué à l'expansion du commerce global de la métropole avec les provinces d'outre-mer durant la période considérée. Il est probable que cette expansion reflète également l'accroissement de la demande d'importations dans l'ensemble des provinces d'outre-mer, accroissement qui résulte notamment de l'augmentation des recettes globales d'exportation de ces territoires, de la progression des dépenses militaires que le Gouvernement central y effectue depuis quelques années et des entrées de capitaux en provenance de la métropole.

Pour la première fois, on dispose d'estimations officielles des opérations invisibles et des mouvements de capitaux entre la métropole et les provinces d'outre-mer depuis 1964. Le tableau 9 fait apparaître l'importance des

opérations courantes de l'État et des sorties de capitaux publics. Il souligne en revanche le caractère modeste du montant net des capitaux à long terme que le secteur privé métropolitain a investis dans les provinces d'outre-mer, par rapport notamment au revenu des investissements. Certaines catégories de mouvements de capitaux (transferts de biens tangibles par exemple) ne sont pas couvertes par les statistiques, qui sont établies sur la base des règlements. On peut en outre se demander si certaines rubriques du tableau traduisent bien l'évolution réelle ou si elles ne reflètent pas plutôt le fait que les transferts de fonds à destination de la métropole empruntent plus fréquemment les voies officielles que les transferts dans la direction opposée. Il semble néanmoins que le montant net réel des exportations de capitaux privés à destination des provinces d'outre-mer n'est guère important.

TABLEAU 9. BALANCE DES PAIEMENTS DE LA MÉTROPOLE AVEC LES PROVINCES D'OUTRE-MER¹

Règlements; soldes nets en millions d'escudos.

	ANGOLA		MOZAMBIQUE		AUTRES PROVINCES		TOTAL	
	1964	1965	1964	1965	1964	1965	1964	1965
A. OPÉRATIONS COURANTES								
1. Marchandises	789	882	308	811	363	472	1.460	2.165
2. Opérations invisibles courantes	626	— 228	1.382	1.524	— 247	— 237	1.761	1.059
<i>dont :</i>								
— Revenu des investissements	498	427	160	342	31	57	689	826
— État	— 1.145	— 1.784	195	279	— 532	— 567	— 1.482	— 2.072
— Autres services	454	574	355	425	35	69	844	1.068
— Transferts privés	819	555	672	478	219	204	1.710	1.237
Total	1.415	654	1.690	2.335	116	235	3.221	3.224
B. OPÉRATIONS EN CAPITAL								
1. Capitaux à court terme	60	53	65	27	— 16	— 18	109	62
2. Capitaux à long terme :								
a) secteur privé	— 90	— 57	59	85	— 7	11	— 38	39
b) secteur public	— 552	— 184	— 754	— 29	— 93	— 138	— 1.399	— 351
Total	— 582	— 188	— 630	83	— 116	— 145	— 1.328	— 250
C. TRANSACTIONS NON COMPTABILISÉES ET ERREURS ET OMISSIONS	31	6	7	— 14	— 8	— 21	— 32	— 29
D. TOTAL	802	472	1.067	2.404	— 8	69	1.861	2.945

1. Une présentation plus détaillée incluant les postes retraçant les opérations officielles de financement est donnée au tableau VIII de l'annexe statistique.

Source : Banque du Portugal.

Les chiffres concernant le précédent Plan de mise en valeur et le Plan actuel donnent des indications sur l'évolution des exportations de capitaux publics vers les territoires d'outre-mer. Selon les prévisions initiales du deuxième Plan de mise en valeur (1959-64), des opérations d'investissement s'élevant à plus de 9 milliards d'escudos devaient être réalisées dans les provinces d'outre-mer; elles devaient être financées à concurrence de 5 milliards par des prêts métropolitains et, pour le reste, par des ressources locales. Au cours des six années couvertes par le Plan, les sources locales de financement ont fourni 3,7 milliards, tandis que les autorisations de prêts métropolitains étaient portées à 5,9 milliards. Dans le Plan intérimaire de mise en valeur pour 1965-67 on a chiffré à 14,4 milliards les investissements à effectuer dans les provinces d'outre-mer. On a prévu que sur l'ensemble de cette période de trois ans, le Gouvernement Central fournirait une contribution de 3 milliards d'escudos, les autres sources de financement devant être les administrations provinciales (1,6 milliard), les sources privées et les établissements de crédit (5,2 milliards, dont 0,8 milliard à provenir de l'émission de « titres de la mise en valeur ») et les capitaux étrangers (4,6 milliards, ce qui représenterait une contribution équivalant à 160 millions de dollars).

Les mesures d'intégration économique

Le programme qui a été arrêté à cet effet en 1961 prévoit la libération progressive des échanges commerciaux et des autres transactions ainsi que l'abolition des droits de douane à l'intérieur de la zone escudo. Il ne comporte pas de dispositions tendant à la mise en place d'un tarif extérieur commun. (La « Loi organique de 1953 » envisageait cependant une uniformisation aussi poussée que possible des tarifs extérieurs, sauf pour les provinces d'Extrême-Orient). Depuis la suppression, en janvier 1964, de tous les droits de douane perçus par la métropole sur les importations de produits en provenance des provinces d'outre-mer, les seules restrictions auxquelles ces importations sont encore soumises sont le contingentement de certains produits agricoles (y compris des produits transformés comme l'huile d'arachide et le tabac) ainsi que des produits pétroliers. Dans les provinces d'outre-mer, les importations en provenance de la métropole ne sont pas contingentées (à quelques exceptions près), mais le processus de suppression des droits de douane est plus progressif. Par ailleurs, le programme de base prévoit explicitement l'introduction de mesures appropriées, notamment de nouveaux contingents et de nouveaux droits de douane, destinées à protéger pendant un certain temps les industries naissantes. Jusqu'ici la liste des transactions invisibles et des mouvements de capitaux privés qui avaient été libérés en 1963 au sein de la zone escudo, n'a pas été modifiée.

Une importante mesure a été la mise en place, à partir de mars 1963, d'un système de compensation multilatérale et d'un Fonds monétaire de la zone escudo. Le système de règlements mensuels au moyen de comptes

de « compensation » et de « réserve » a fonctionné sans heurt. Toutefois, le Fonds des changes de l'Angola, après avoir épuisé sa capacité de recours au crédit automatique de 250 millions d'escudos dont il disposait auprès du Fonds monétaire, a obtenu de ce même Fonds un crédit spécial de 100 millions d'escudos qui est encore en cours. On peut noter que les fonds des changes des provinces d'outre-mer disposent de leurs propres balances en or et devises étrangères, outre les balances en escudos.

E. LES PLANS DE MISE EN VALEUR

Exécution du Plan 1959-64

Le deuxième Plan de mise en valeur s'est achevé en 1964. Il s'agissait essentiellement d'un programme de grandes opérations d'investissement (investissements publics et certains grands projets privés) qui représentaient environ 30 % du total des investissements. Certaines des projections de base dont le Plan était assorti ont été dépassées. Il ne fait pas de doute que la croissance moyenne du PIB au cours des six années de la période a été sensiblement supérieure au chiffre escompté, qui était de 4,2 %. De même, la part des investissements fixes dans la dépense nationale a probablement augmenté entre la première et la dernière année du Plan. Par contre, en raison de l'accroissement plus rapide que prévu de la demande intérieure — dû en partie à la forte augmentation des dépenses militaires après 1961 — le déficit de la balance des paiements courants a été nettement supérieur aux prévisions¹. Cependant, les emprunts extérieurs à long terme et les excédents de la balance des paiements des provinces d'outre-mer avec les pays étrangers ont concouru à entraîner une augmentation appréciable des réserves officielles durant cette période.

Dans la plupart des secteurs, les réalisations ont été à peu près conformes au programme d'investissements, tandis qu'elles sont restées nettement en deça dans l'agriculture. L'excédent des dépenses effectives (27,1 milliards d'escudos aux prix courants) par rapport aux prévisions initiales qui étaient de 22 milliards, a été dû aussi bien aux hausses de prix et de salaires intervenues dans l'intervalle qu'au fait que le coût réel de certains projets (dans le domaine de l'électricité, par exemple) a dépassé les estimations établies à l'origine. Dans une proportion voisine de 40 %, les dépenses ont été financées sur fonds publics. Les crédits extérieurs ont couvert quelque 12 % des besoins de financement sur l'ensemble de la période (et 22 % au cours

1. Le fait que jusqu'en 1964 on ne disposait pas de données complètes sur la balance des paiements de la métropole, a été mentionné plus haut.

des deux dernières années du Plan), mais leur part réelle a probablement été supérieure, car certains crédits accordés par le système bancaire avaient pour contrepartie des emprunts contractés à l'étranger.

TABLEAU 10. EXÉCUTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 1959-1964

Millions d'escudos.

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	TOTAL 1959-64	
	Dépenses réelles						Prév. initiales	Dépenses réelles
1. Agriculture et sylviculture	420	423	470	501	714	702	3.812	3.230
2. Pêche	77	118	127	160	125	126	550	733
3. Industries extractives et manufacturières	846	1.753	1.714	1.051	880	1.416	5.787	7.661
4. Electricité	905	1.024	1.159	1.226	1.487	1.268	4.595	7.069
5. Transports et communications	877	1.107	1.058	1.286	1.671	1.843	6.613	7.842
6. Recherche et enseignement technique	83	131	131	105	80	52	631	583
7. Total	3.208	4.556	4.659	4.329	4.957	5.407	21.988	27.118

Sources : Mémoire soumis par le Portugal à l'OCDE et Présidence du Conseil, Secrétariat Technique.

Le Plan intérimaire de mise en valeur 1965-67

Le Plan intérimaire de mise en valeur a été fondé sur des projections générales dont l'horizon s'étend jusqu'en 1973 : mais la décision qui a alors été prise de ne fixer d'objectifs concrets que pour trois ans paraît tout à fait justifiée. En premier lieu, il existait des incertitudes quant à certaines variables exogènes importantes — par exemple, les effets de l'intégration économique en Europe et dans la zone escudo et l'évolution des dépenses militaires. Deuxièmement, certaines de ces projections étaient inévitablement fondées sur des statistiques imparfaites, qu'il devrait être possible d'améliorer dans un proche avenir. Troisièmement, le nouveau Plan voulait être beaucoup plus qu'une liste de projets d'investissements : dans une large mesure, la structure et l'évolution projetées de la production et de la demande ont été conçues comme un objectif à atteindre. Les projections de ce genre doivent être révisées dans un délai assez court, en fonction de l'expérience acquise. La procédure des programmes annuels établis dans le cadre du Plan permet d'agir avec souplesse et de procéder le cas échéant à certaines révisions, en ce qui concerne les objectifs d'investissement par exemple.

Pour établir les projections de la production et de la demande on avait pris 1962 comme année de base, mais en apportant certains ajustements aux chiffres officiels de la comptabilité nationale. La nécessité de remanier profondément certaines des principales projections du Plan apparaît maintenant de façon évidente, et ce pour deux raisons. Premièrement, comme cela s'est souvent produit dans d'autres pays, l'évolution réelle a été très différente des hypothèses du Plan (en ce qui concerne par exemple le commerce extérieur, l'émigration, etc.) et une révision de ces hypothèses semble par conséquent s'imposer. Deuxièmement, certaines améliorations récemment apportées aux statistiques économiques ont confirmé le fait que les prévisions du Plan étaient fondées sur une image défectueuse à certains égards de l'économie portugaise et de ses tendances passées. En améliorant encore les statistiques, on disposerait d'une base plus solide pour établir les prévisions à l'avenir. On peut néanmoins étudier certaines des projections du Plan pour examiner la nature du processus de développement qu'elles semblent impliquer et les conclusions qu'il convient d'en tirer pour l'orientation de la politique économique.

Le Plan proposait comme objectif un taux de croissance du PNB de 6,1 % par an et envisageait en principe un taux de 6,5 % pour la période 1968-73. Ses auteurs ont considéré que l'industrie manufacturière et le tourisme seraient les deux secteurs dynamiques les plus importants de l'économie au cours des prochaines années et constitueraient le moteur de l'expansion dans les autres secteurs. On a estimé que la demande supplémentaire de main-d'œuvre dans l'industrie et les services entraînerait une accélération des transferts de main-d'œuvre hors de l'agriculture, étant admis que l'émigration nette serait de l'ordre de 27.000 travailleurs par an; à ce sujet, les auteurs du Plan ont estimé qu'un taux plus élevé d'émigration se traduirait principalement par un exode accru de la population rurale¹. L'agriculture a été en général traitée comme le secteur résiduel et l'on peut se demander si dans l'élaboration du Plan il a été tenu compte de tout ce que cette conception implique. Il se peut que la modeste augmentation de la production agricole prévue pour la période 1965-1967 soit réaliste, car l'amélioration des méthodes de culture et d'élevage demandera du temps. Par contre, l'augmentation prévue pour les six années suivantes paraît faible si l'on considère l'ampleur des améliorations qui pourraient être apportées aux techniques agricoles; le fait est probablement en rapport avec la part réduite qui a été accordée à l'agriculture dans le programme d'investissement 1965-67 (8,1 % contre 17,3 % dans le deuxième Plan de mise en valeur). Or, il est vraisemblable que cette évolution tendra à provoquer une plus forte hausse du niveau des prix et du montant des importations que ne l'envisage le Plan. Il avait été prévu que jusqu'en 1973, le volume des importations alimentaires augmenterait moins vite que le volume de la consom-

1. Les départs de travailleurs à l'étranger atteignent actuellement un chiffre qui représente au moins le double du taux prévu par le Plan. Voir plus haut le tableau 3.

TABLEAU 11. PROJECTION DU PLAN

a) PRODUIT NATIONAL ET DÉPENSES

	MILLIARDS D'ESCUDOS AUX PRIX DE 1958		ACCROISSEMENT ANNUEL DU VOLUME		
	1962 ¹ ESTIMA- TIONS	1967 PRÉVI- SIONS	TEN- DANCES 1953-62	PRÉVISIONS	
				1965-67	1968-73
1. Consommation privée	60,4	79,0	4,0	5,2	5,2
2. Consommation publique	11,4	15,3	5,9	6,4	6,5
3. Investissements fixes bruts	13,0	19,2	8,5	8,1	9,2
4. Variation des stocks	1,5	0,6
5. Déficit extérieur de la balance des biens et services	3,8	6,3	4,3	0,6	-1,4
6. Produit national brut aux prix du marché	82,5	107,7	4,7	6,1	6,5
7. Produit intérieur brut aux coûts des facteurs	76,5	100,0	4,5	6,1	6,5
8. Secteur primaire	19,6 ²	19,2	1,2	1,5	1,8
<i>dont</i> :					
a) Agriculture et pêche	(19,1)	(18,5)	(1,2)	(1,2)	(1,5)
b) Industries extractives	(0,5)	(0,7)	(- 2,0)	(6,5)	(6,5)
9. Secteur secondaire	28,3	44,5	8,7	9,5	9,1
<i>dont</i> :					
a) Industries manufacturières	(23,2)	(36,3)	(8,0)	(9,5)	(9,0)
b) Construction	(3,2)	(5,0)	(10,0)	(8,1)	(8,5)
10. Secteur tertiaire	28,6	36,3	3,6	5,0	5,5

1. Il y a certaines différences importantes avec la comptabilité nationale portugaise.
2. Récoltes exceptionnelles.

b) EMPLOI

Milliers.

	1960 CHIFFRES RÉELS	1967 PRÉVI- SIONS	VARIATION ANNUELLE MOYENNE		
			1950-60	1965-67	1968-73
1. Agriculture et pêche	1.337	1.182	- 8,4	- 23,8	- 46,4
2. Industries extractives et autres	921	1.018	19,4	19,3	30,5
<i>dont</i> :					
a) Industries manufacturières	(668)	(751)	(11,5)	(14,4)	(24,3)
b) Construction	(213)	(225)	(7,3)	(4,5)	(6,0)
3. Services	847	1.016	7,3	20,5	31,9
4. Total	3.105	3.217	19,6	16,0	16,0
5. Émigration de travailleurs				27,0	27,0
6. Accroissement de la population active				43,0	43,0

DE DÉVELOPPEMENT INTÉRIEURE

c) BALANCE DES PAIEMENTS

Pourcentage d'accroissement annuel.

IMPORTATIONS	1965-	1968-	EXPORTATIONS	1965-	1968-
	67	73		67	73
1. Produits alimentaires....	4,6	5,0	1. Produits de l'agriculture et de la pêche	4,7	5,0
2. Autres biens de consommation	8,0	7,6	2. Produits de la sylviculture et des industries extractives.	4,2	4,4
3. Énergie	4,9	2,6	3. Textiles et habillement....	8,6	7,8
4. Matières premières	6,9	7,5	4. Autres produits industriels.	10,8	10,6
5. Équipement	5,3	6,0	5. Tourisme.....	16,5	16,5
6. Total des biens	6,2	..	6. Autres services.....
7. Services	7,9	...	7. Total des biens et services.	8,3	9,1
Total des biens et services ..	6,5	7,1			

d) PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 1965-67

Miillions d'escudos.

MÉTROPOLE		TERRITOIRES D'OUTRE-MER	
1. Agriculture et sylviculture.	2.829	1. Rassemblement de données et études de base.....	366
2. Pêche	318	2. Agriculture et sylviculture...	1.614
3. Industrie	14.792	3. Pêche	972
4. Énergie	5.668	4. Énergie	1.330
5. Transports et communications	6.261	5. Industrie	3.611
6. Tourisme	1.504	6. Transports et communications	4.165
7. Enseignement et recherche.	1.039	7. Tourisme	255
8. Logement.....	1.998	8. Logement	604
9. Santé.....	380	9. Dépenses sociales	1.483
10. Total.....	34.789	10. Total	14.400

mation privée; mais vu les niveaux actuels de revenu, il est probable que la demande supplémentaire de certains produits alimentaires (sucre, viande et produits laitiers, par exemple), sera très forte, comme le montre l'évolution observée dans d'autres pays. Afin de satisfaire par des ressources domestiques cette demande accrue, un effort substantiel serait donc nécessaire sur le plan des investissements, des réformes et de la modernisation des techniques agricoles.

La prépondérance accordée au développement industriel est bien mise en lumière par les projections relatives aux exportations et notamment par le fait que l'on escompte un accroissement de plus de 10 % par an des exportations de produits industriels, non compris les textiles et les produits de base transformés. De plus, pour divers types d'articles manufacturés, on a prévu que des fabrications nationales viendraient se substituer assez largement aux importations. Toutes ces prévisions ont été fondées sur l'hypothèse que la productivité de l'industrie (par personne employée) augmenterait de quelque 6 % par an et que les investissements fixes bruts de l'industrie manufacturière¹ augmenteraient de quelque 9,5 % en moyenne jusqu'en 1967 et de 13,3 % au cours des six années suivantes. Si des mesures appropriées étaient prises, il ne serait sans doute pas impossible d'atteindre des taux aussi élevés au stade actuel de développement de l'économie du Portugal. Ce qui peut paraître contestable, c'est l'hypothèse selon laquelle les importations de biens d'équipement n'augmenteront qu'à un rythme inférieur de moitié à celui de la progression des investissements industriels. Comme les taux d'accroissement de la productivité et des exportations prévus pour l'industrie supposent que l'on emploiera principalement des machines modernes dans les nouvelles installations, il est possible que dans ces conditions le remplacement des importations demande d'assez longs délais.

Il est particulièrement nécessaire de réviser les prévisions relatives à la balance des paiements, car à l'époque où elles ont été établies, on ne disposait pas de statistiques complètes en matière de paiements extérieurs. L'accroissement très rapide des recettes touristiques prévu dans le Plan tenait compte à la fois de la forte progression que ce poste avait enregistrée au cours des dernières années et des similitudes avec l'évolution observée dans certains autres pays. Aussi le Plan attachait-il une importance toute particulière à l'extension de l'équipement touristique.

Le Programme d'investissements approuvé en même temps que le Plan s'inspirait de l'objectif suivant : obtenir que le volume total des investissements fixes augmente en moyenne de 8,1 % par an de 1965 à 1967 (son augmentation moyenne passant ensuite à 9,2 % de 1968 à 1973). Ce programme n'est pas exactement comparable à celui de la période 1959-64 qui

1. Les projections relatives aux investissements couvraient à la fois l'industrie manufacturière et la construction, sans ventilation entre les deux secteurs.

représentait quelque 30 % du total des investissements fixes. Le nouveau programme représente 62 % du montant brut des investissements fixes qui devraient être réalisés en 1965-67 et inclut les projets « prioritaires ». Les prévisions relatives aux investissements publics (quelque 30 % du programme) se fondaient sur des engagements fermes des autorités, lesquelles devaient également s'efforcer d'assurer l'exécution des principaux projets privés. D'une manière générale, le Plan prévoyait une accélération des investissements productifs — notamment dans l'industrie — et le nouveau programme témoignait que le soin de veiller à ce que cet objectif soit atteint incomberait pour une part accrue aux pouvoirs publics. Le programme parallèle d'investissements établi pour les provinces d'outre-mer a été élaboré selon une autre méthode, correspondant au stade tout à fait différent de développement économique atteint par ces provinces. Il représentait une augmentation considérable de l'effort d'investissement si on le compare au Plan 1959-64 pour les provinces d'outre-mer.

Les programmes annuels d'investissements

Les programmes annuels pour 1965 et 1966 reposaient sur l'hypothèse que l'accroissement de la production et l'évolution des principaux éléments de la demande correspondraient approximativement aux prévisions moyennes du Plan pour les années 1965-1967. Quelques estimations ont été révisées, mais les documents officiels ont reconnu de façon générale que la nature des statistiques actuelles et leurs délais d'établissement ne permettraient pas de tenir compte des tendances de la conjoncture dans la formulation des programmes annuels. L'objectif global fixé pour 1965 en matière d'investissements représentait sensiblement le tiers du montant prévu pour les trois années, mais la proportion était différente dans certains secteurs. On manque encore de données sur l'exécution du programme relatif à l'industrie, qui représentait quelque 35 % du montant total des investissements prévus. Pour l'ensemble des autres secteurs, les dépenses réelles n'ont atteint que 64 % des prévisions. Il est toutefois possible que ces chiffres soient révisés en hausse, étant donné la lenteur avec laquelle les comptes sont centralisés¹. Il faudrait, de toute évidence, réformer les procédures administratives suivies en la matière pour pouvoir à l'avenir suivre correctement l'exécution du Plan. En tout état de cause, les dépenses réelles d'investissement ont sans doute été très inférieures aux prévisions dans de nombreux secteurs. Il aurait en effet été difficile d'atteindre les objectifs fixés au cours de la première année en raison de l'augmentation du montant total des dépenses projetées et des modifications envisagées dans la structure des investissements (l'aug-

1. Des retards du même ordre ont été observés dans l'établissement des résultats d'exécution du deuxième Plan de mise en valeur. C'est ainsi qu'au début de 1966 les chiffres des dépenses totales effectuées en 1963 et 1964 ont été respectivement révisés en hausse de 11 et de 36 %.

TABLEAU 12. PROGRAMMES ANNUELS D'INVESTISSEMENTS

a) MÉTROPOLE

Millions d'escudos.

	INVESTISSEMENTS PRÉVUS	SOURCES DE FINANCEMENT				DÉPENSES RÉELLES ¹
		BUDGET	AUTRES FONDS PUBLICS ¹	CRÉDITS EXTÉRIEURS	AUTRES SOURCES	
<i>Programme pour 1965 :</i>						
1. Agriculture et sylviculture.....	1.123	673	221	24	205	868
2. Pêche.....	106	50	56	134
3. Industrie.....	4.060	17	...	839	3.204	n.d.
4. Énergie.....	1.839	...	169	423	1.247	1.276
5. Transports et communications....	2.530	924	686	450	470	1.780
6. Tourisme.....	409	40	60	...	309	37
7. Enseignement et recherche.....	330	297	33	264
8. Logements.....	900	20	767	...	113	258
9. Santé.....	116	76	27	...	13	65
Total.....	11.413	2.098 ²	1.964	1.737	5.614	...
<i>Programme pour 1966 :</i>						
1. Agriculture et sylviculture.....	1.117	566	456	...	95	
2. Pêche.....	118	50	68	
3. Industrie.....	5.958	16	...	1.152	4.790	
4. Énergie.....	2.815	20	260	822	1.713	
5. Transports et communications....	2.598	820	792	533	453	
6. Tourisme.....	408	40	60	...	308	
7. Enseignement et recherche.....	381	305	76	
8. Logements.....	908	96	600	...	212	
9. Santé.....	176	144	24	...	8	
10. Développement régional.....	100	100	
Total.....	14.579	2.157 ²	2.268	2.507	7.647	

1. Administrations locales, fonds publics autonomes, institutions de sécurité sociale et autofinancement des entreprises du secteur public.

2. Provisoires.

3. Y compris les dépenses financées à l'aide de crédits extérieurs : 402 millions d'escudos pour le pont du Tage en 1965 et 296 millions d'escudos en 1966, et un montant non précisé pour travaux d'irrigation et construction d'aéroports.

Source : Présidence du Conseil, Secrétariat technique.

b) PROVINCES D'OUTRE-MER

Millions d'escudos.

	INVESTISSEMENTS PRÉVUS	SOURCES DE FINANCEMENT				
		GOVERNEMENT CENTRAL ¹	ADMINISTRATIONS PROVINCIALES	BONS DE DÉVELOPPEMENT	AUTRES SOURCES NATIONALES	CRÉDITS ÉTRANGERS
<i>Programme pour 1965 :</i>						
Angola.....	2.377	370	250	200	671	886
Mozambique.....	1.758	423	173	73	628	461
Autres provinces.....	647	228	53	...	304	62
Total.....	4.782	1.021	476	273	1.603	1.409
<i>Programme pour 1966 :</i>						
Angola.....	2.416	532	250	200	675	759
Mozambique.....	1.769	550	143	100	811	165
Autres provinces.....	418	300	40	...	78	...
Total.....	4.603	1.382	433	300	1.564	924

1. Y compris les dépenses financées sur crédits étrangers : montant non précisé pour 1965, et de 449 million d'escudos pour 1966.

Source : Présidence du Conseil, Secrétariat technique.

mentation de la part de l'industrie manufacturière et du tourisme en étant un exemple). Il n'en sera pas moins indispensable de combler le plus vite possible les retards pris au départ.

Dans le programme pour 1966, les prévisions de dépenses étaient en augmentation sensible par rapport à celles de 1965, soit 14,6 contre 11,4 milliards d'escudos. Les principaux accroissements portaient sur les investissements dans l'industrie et l'équipement électrique. Compte tenu du retard pris la première année du Plan, il faudrait que les dépenses d'investissement soient fortement accélérées pour que le nouveau programme puisse être à peu près réalisé. Dans l'état actuel de l'économie, il y a place sans aucun doute pour un accroissement substantiel des investissements productifs, lequel est d'ailleurs hautement souhaitable étant donné l'énorme besoin de modernisation de l'appareil de production. L'expérience passée montre toutefois que les retards d'ordre technique et administratif sont parfois importants, notamment lorsqu'il s'agit de projets financés sur des fonds publics. Le programme pour 1966 prévoyait cependant que cette dernière catégorie d'investissements accuserait une progression moindre que celle des investissements privés. Il est douteux, en définitive, que les investissements aient pu être accélérés autant qu'on l'avait prévu, mais on ne pourra disposer de données adéquates concernant les dépenses effectives avant un certain temps.

Les politiques de croissance

L'élément le plus important du Plan n'a certainement pas été la série de prévisions quantitatives sur laquelle il a été fondé, mais l'effort fourni pour définir des politiques cohérentes propres à assurer une croissance régulière. Le Plan intérimaire contenait des déclarations sur les grandes lignes de la politique économique qui serait suivie dans divers domaines, ainsi que des détails sur un certain nombre de mesures concrètes. L'application ponctuelle des mesures envisagées et, surtout, l'effort constant des autorités pour élaborer une politique économique cohérente qui favorise la croissance économique, seront les véritables critères attestant le succès du Plan. Les transformations actuelles et prévisibles de la structure de l'économie imposent sur certains points une révision de la politique suivie dans le passé et une réforme des méthodes d'intervention de l'État.

Tant pour assurer à court terme une régulation correcte de l'économie que pour favoriser la croissance à long terme, il serait nécessaire que les pouvoirs publics recourent plus largement à des méthodes générales d'intervention souple et notamment à la politique du crédit et à la politique budgétaire. Dans le passé, la politique de la monnaie et du crédit a rarement pris le caractère d'une intervention active; au surplus, les instruments nécessaires faisaient défaut. Les importantes mesures prises récemment en ce qui

concerne les banques et le crédit devraient faciliter la tâche des autorités dans ce domaine; et l'on doit espérer qu'à l'avenir la Banque centrale sera mieux en mesure d'exercer ses fonctions normales de contrôle des marchés monétaire et financier. Dans le domaine des finances publiques, les récentes réformes fiscales représentent, dans l'ensemble, un progrès appréciable par rapport à la législation antérieure; mais à l'avenir, il faudra de plus en plus concevoir le budget en fonction de son incidence réelle sur l'économie et non d'après des conceptions plus traditionnelles. Une meilleure présentation des comptes du secteur public, qui faciliterait leur interprétation économique, constitue une condition préalable à un emploi plus rationnel de la politique budgétaire (l'Administration a entrepris des études préliminaires sur cette question).

Cependant, s'il est vrai qu'une intervention plus poussée de l'État sera nécessaire à l'avenir pour assurer l'orientation générale de l'économie, il n'est guère douteux non plus que le développement progressif d'une économie complexe et dynamique exigera l'abolition d'un grand nombre des contrôles directs que l'administration exerce dans le domaine de l'industrie. L'expérience de nombreux pays montre que des contrôles par trop minutieux entravent l'initiative, provoquent des retards inutiles et affaiblissent la concurrence en protégeant en fait des situations acquises. Les autorités ont d'ailleurs reconnu la nécessité de modifier les règles en vigueur en réformant, en novembre 1965, la législation relative à la procédure d'autorisation des entreprises industrielles (*condicionamento industrial*), laquelle avait été instituée dans des conditions économiques très différentes de celles d'aujourd'hui. La réforme avait notamment pour but de simplifier les formalités administratives et de déléguer certains pouvoirs de décision aux autorités locales des provinces d'outre-mer. En ce qui concerne la métropole, on prépare actuellement une nouvelle liste des branches d'activité où des contrôles directs seront maintenus. Il ne serait pas souhaitable que l'on continue à exercer des contrôles qui risqueraient d'entraver la gestion normale des entreprises, sauf dans des cas de caractère exceptionnel.

L'agriculture est de toute évidence un secteur où une action gouvernementale s'impose et où elle peut jouer un rôle de premier plan. On a émis plus haut l'opinion que l'ordre de grandeur des investissements envisagés dans ce domaine risquait d'être insuffisant et suggéré que les auteurs du Plan avaient peut-être sous-estimé les conséquences économiques générales résultant de l'existence d'un secteur agricole retardataire. Cette opinion trouve une confirmation manifeste dans l'augmentation considérable des importations de produits alimentaires intervenue au cours des dernières années, et dans la récente et sensible hausse des prix de détail de l'alimentation. Cette hausse a été due en partie aux mesures de soutien des prix. En 1965, le prix d'achat officiel du blé et les prix garantis de certaines céréales secondaires ont été relevés d'environ 4 à 7 % (le prix du blé était pratiquement inchangé depuis 1948). En outre, le Gouvernement a institué d'importantes subventions dont l'octroi est subordonné en principe à des améliorations foncières,

mais qui ont été exceptionnellement versées en 1965 à tous les producteurs de céréales¹. Enfin, des subventions d'un montant limité ont aussi été instituées pour certains produits animaux.

Parmi les nombreuses mesures particulières annoncées dans le Plan, il paraît justifié de faire une place à part au programme visant à développer l'enseignement professionnel. Ce programme, associé à la récente prolongation de la durée de la scolarité obligatoire, qui passe de 4 à 6 ans, et à d'autres mesures visant à améliorer l'instruction générale et la formation professionnelle, représente probablement l'« investissement » le plus important pour le développement à long terme du Portugal. Il est indispensable qu'il soit ponctuellement réalisé et, autant que possible, élargi dans les années à venir.

CONCLUSIONS

Après avoir marqué un ralentissement en 1962-63, la demande totale et la production non agricole ont considérablement augmenté en 1964 (année de très mauvaises récoltes) et en 1965 (où la plupart des récoltes ont été nettement meilleures). Au total, la croissance du produit national a été appréciable au cours de ces deux années. Les principaux facteurs de dynamisme de la demande ont été l'accroissement sensible des exportations, le développement rapide du tourisme, et, très vraisemblablement, une expansion considérable des investissements industriels. Toutefois, pendant l'année 1965 et les premiers mois de 1966, on a noté des signes d'affaiblissement de la demande intérieure, notamment un ralentissement progressif du rythme d'accroissement de la production industrielle et un plafonnement des importations. L'effet de freinage exercé par les finances publiques pendant cette période pourrait ne pas être étranger à cette évolution.

Plus récemment, les importations se sont nettement redressées, ce qui semblerait traduire une reprise de la demande intérieure. L'expansion des importations d'équipement s'est notamment poursuivie à un rythme soutenu, reflétant un taux élevé d'investissements industriels. En revanche, les récoltes de plusieurs produits ont été de nouveau médiocres en 1966, ce qui risque de peser sur les niveaux des revenus et de l'activité économique. C'est pourquoi le budget pourrait avoir un effet déterminant sur le niveau de l'activité économique pendant les derniers mois de 1966 aussi bien qu'en 1967. Jusqu'à l'été dernier, les recettes augmentaient beaucoup plus vite que les dépenses. En particulier les dépenses d'investissement du secteur

1. Par le jeu combiné de ces subventions et du « coefficient correcteur », les producteurs de blé ont perçu, en 1965, 25 % de plus que le nouveau prix officiel.

public ont fléchi en 1965 (année où les objectifs du programme général d'investissements n'ont sans doute pas été atteints), et selon les prévisions budgétaires, elles devraient rester stationnaires en 1966.

Alors que les mouvements de prix des produits industriels demeuraient modérés, les prix des produits alimentaires ont considérablement monté au cours de la période considérée. Cette tendance a été due pour l'essentiel au fait que la production agricole ne s'est pas adaptée à l'accroissement de la demande de produits alimentaires et à l'évolution de sa structure mais elle a aussi tenu au relèvement du prix garanti de certains produits agricoles. Il est assurément exclu d'y voir l'indice d'un excès de la demande intérieure globale. De fait, la balance totale des paiements courants de la métropole qui avait été équilibrée en 1964 n'a accusé qu'un faible déficit en 1965, l'aggravation du déficit commercial ayant été largement compensée par l'augmentation des recettes touristiques et des envois de fonds des travailleurs expatriés. Il semble que l'on puisse tabler sur une amélioration de la balance des opérations courantes pour 1966. Les entrées de capitaux étrangers s'étant poursuivies, la balance des paiements de la zone escudo a de nouveau été excédentaire, ce qui a entraîné un accroissement des réserves publiques de change. Il semble donc qu'aucun obstacle ne s'opposerait à la poursuite d'une politique dynamique de croissance.

Le premier but d'une telle politique devrait être de maintenir un taux suffisamment élevé d'expansion de la production et de la demande. C'est dire que si les signes annonciateurs d'un ralentissement de l'expansion économique devaient se confirmer, il conviendrait que les autorités prennent des mesures propres à y remédier. Ces mesures pourraient consister notamment à accélérer autant que possible les investissements prévus par le Plan et à alléger la charge fiscale par des dégrèvements de caractère sélectif. De fait, dans les conditions actuelles, il semblerait particulièrement opportun de réexaminer les politiques budgétaire et fiscale afin d'éviter que les finances publiques n'aient une action déflationniste. En outre, les autorités devraient continuer à prendre des mesures appropriées pour que le taux d'expansion des crédits au secteur privé soit propre à satisfaire les besoins d'une croissance économique saine. En évitant que les opérations du Trésor public n'agissent dans le sens d'un resserrement monétaire, on pourrait plus facilement appliquer une politique de crédit raisonnablement expansionniste.

Au cours des dernières années, l'économie portugaise a connu sur certains points une évolution satisfaisante. D'importants travaux d'infrastructure ont été réalisés de 1959 à 1964 dans le cadre du deuxième Plan de mise en valeur. Des usines modernes ont été créées dans certains secteurs de l'industrie, ce qui a permis de diversifier quelque peu les exportations, alors que jusqu'à une date récente celles-ci reposaient pour une très grande part sur un petit nombre de produits de base. Qui plus est, le développement du tourisme et l'accroissement des envois de fonds des émigrants ont encore amélioré la balance des paiements. Par contre, on relève très peu de progrès

dans l'agriculture qui continue d'employer quelque 40 % de la population active. D'autre part, la tendance à la modernisation ne paraît pas avoir encore gagné un très large secteur de l'industrie. Enfin, l'économie dans son ensemble n'a pas encore acquis un dynamisme suffisant, et elle continue de dépendre étroitement des impulsions reçues de l'extérieur.

Dans ces conditions, une action des pouvoirs publics visant à accélérer le développement économique pourrait jouer un rôle décisif. C'est dans ce sens qu'a été conçu le Plan intérimaire de mise en valeur dont l'objectif était un taux de croissance de 6,1 % du PNB pendant les années 1965-67 et un taux de 6,5 % de 1968 à 1973. L'élaboration de ce Plan représentait un effort hautement méritoire pour dresser le bilan de la situation actuelle de l'économie, pour formuler des projections et des objectifs cohérents et pour définir des politiques propres à assurer le développement économique. Les résultats de ces travaux seront très utiles pour orienter à l'avenir l'action des pouvoirs publics. Toutefois, la décision de ne pas adopter un plan de très longue durée semble tout à fait justifiée, étant donné qu'il apparaît maintenant évident qu'un certain nombre de prévisions doivent être révisées à la lumière de l'expérience. En outre, les graves insuffisances des statistiques économiques (malgré certaines améliorations appréciables enregistrées récemment) constituent encore un gros obstacle à l'élaboration de la politique économique, tant à court qu'à long terme. Il est extrêmement souhaitable que le vaste programme d'amélioration des statistiques, adopté en 1965, soit appliqué dans les plus brefs délais.

L'agriculture est un important secteur où il paraît nécessaire de revoir à fond la politique suivie jusqu'à présent. Le rendement moyen des cultures traditionnelles est longtemps resté très faible en raison des défauts structurels de l'agriculture. En dépit du succès de certaines initiatives prises par les autorités — en faveur des cultures fruitières et de l'élevage par exemple — les investissements globaux effectués dans l'agriculture ont par le passé été insuffisants et le restent encore dans le programme d'investissements établi pour 1965-67. Les prévisions pour 1966 ne faisaient apparaître aucun accroissement, en partie du fait de l'achèvement de la première tranche des travaux d'irrigation de la province d'Alentejo, ce qui montre bien qu'il faudrait mettre rapidement sur pied de nouveaux projets d'investissement. L'exode rural accéléré auquel on assiste prive une grande partie de la production agricole de sa base économique et risque à l'avenir d'aggraver les tensions — en pesant notamment sur le niveau des prix de l'alimentation et sur le volume des importations. On a déjà constaté ces dernières années une amplification de ces tensions, que l'on ne saurait corriger par de simples mesures de soutien des prix. Il semble donc que des efforts plus résolus devront être déployés à l'avenir pour encourager les agriculteurs à s'orienter vers les cultures les plus rémunératrices ainsi que pour accroître les investissements dans l'agriculture, répandre l'utilisation des techniques modernes et mettre en œuvre les réformes indispensables.

Bien que d'importants progrès puissent et doivent être accomplis dans le secteur agricole, le développement économique dépendra pour une très large part de la croissance de l'industrie, laquelle est à juste titre l'un des principaux objectifs du Plan de mise en valeur. Pour atteindre cet objectif, il faudrait, semble-t-il, non seulement recourir à des mesures d'encouragement direct du genre de celles que les autorités ont déjà prises (participations et garanties de l'État ou incitations d'ordre fiscal), mais également procéder à une refonte générale des méthodes de gestion de l'économie. Jusqu'ici, l'emploi des méthodes d'intervention générale, telles que l'action sur la monnaie et le crédit, a été très peu développé et l'on a eu davantage recours à des contrôles administratifs directs.

Certaines mesures récentes indiquent heureusement que l'on s'oriente vers des méthodes plus efficaces. Les réformes de la réglementation bancaire et la modification du taux de l'escompte ne sont pas seulement un important progrès vers l'établissement d'une structure plus rationnelle et plus réaliste des taux d'intérêt (qui devrait être complétée par une révision de la réglementation et des pratiques officielles relatives au marché des capitaux). Elles facilitent également une utilisation efficace et souple de la politique monétaire et de la politique du crédit. En outre, les profondes réformes qui ont été récemment apportées à la législation fiscale devraient avoir, entre autres résultats, celui de faire en sorte que les recettes fiscales suivent plus étroitement les variations du revenu national. Elles devraient ouvrir ainsi la voie à une meilleure utilisation du budget comme instrument de politique économique générale. Il conviendrait toutefois que les mesures prises dans cette direction s'accompagnent d'une refonte des contrôles spécifiques qui avaient été institués dans le passé alors que les conditions économiques générales étaient très différentes. Des contrôles directs excessifs sont incompatibles avec les exigences d'une structure industrielle moderne, complexe et dynamique. Il faut espérer qu'ils seront atténués à la suite de la récente réforme de la législation relative à l'octroi des autorisations de création ou d'extension d'entreprises industrielles.

Ces mesures devraient normalement favoriser un degré suffisant de concurrence sur le marché intérieur. Toutefois, étant donné les dimensions de l'économie portugaise et les bénéfices qu'elle retire ou pourrait retirer du commerce extérieur, il est également indispensable que la production industrielle parvienne, dans toute la mesure du possible, à affronter avec succès la concurrence internationale. Des salaires comparativement bas constituent un gros avantage, mais la diffusion du matériel et des techniques modernes n'est pas moins importante. Les investissements directs étrangers peuvent jouer un rôle utile à cet égard, comme l'a reconnu la nouvelle législation qui a institué un régime plus libéral dans ce domaine et a étendu les garanties accordées aux investissements productifs effectués par l'étranger au Portugal.

Bien que le niveau des dépenses militaires reste élevé et que des efforts accrus soient nécessaires pour financer les investissements productifs dans

les provinces d'outre-mer, il existe actuellement de nombreux facteurs favorables à une croissance économique rapide de la métropole. Certaines conditions essentielles sont réunies : importance de l'épargne intérieure potentielle, forte position de la balance des paiements et réserves de change relativement élevées. Toutefois, l'ampleur actuelle des départs de travailleurs vers les pays plus industrialisés atteste la nécessité d'intensifier le développement économique et de créer des possibilités suffisantes d'emploi. Le nouveau Plan de mise en valeur et certaines réformes économiques récentes sont des pas importants dans la voie conduisant à l'élaboration et à l'application d'une politique dynamique de développement.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE

TABLEAU I. PRODUCTION AGRICOLE

	UNITÉ	MOYENNE 1953-57	MOYENNE 1958-62	1962	1963	1964	1965 CHIFFRES PRO- VISOIRES
1. Blé	1.000 tonnes	667	600	645	592	472	638
2. Seigle, orge et avoine	—	386	323	347	376	281	380
3. Mals	—	432	520	591	523	597	459
4. Riz	—	160	163	173	166	181	146
5. Pommes de terre	—	1.119	989	894	1.145	1.143	888
6. Vin	1.000 hectolitres	11.160	10.331	15.268	12.979	13.595	14.749
7. Huile d'olive	—	883 ¹	923 ²	580	1.084	450	701
8. Bétail abattu	1.000 tonnes	82	95	108	101	91	110
<i>dont :</i>							
Bovins	—	36	42	49	46	43	57
Ovins et caprins	—	11	12	13	13	11	12
Porcs	—	35	41	46	42	37	41
9. Pêche débarquée	—	299	339	361	364	417	405

1. Moyenne 1952-57.

2. Moyenne 1958-63.

Source : Institut National de la Statistique.

TABLEAU II. INDICES DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE¹

	INDICES ANNUELS (1958 = 100)								INDICES MENSUELS (1958 = 100)										
	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965 ²	1964	1965	1964				1965				1966	
										I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
										<i>Corrigés des variations saisonnières</i>									
1. Indice général (Industries extractives et manufacturières et électricité)	106	116	127	134	145	162	175	139	146	133	142	138	143	144	149	143	148
2. Industries extractives	106	95	106	105	91	87	82	77	74	80	77	76	77	82	73	73	67	69	69
3. Industries manufacturières ..	105	116	127	135	147	165	180	137	145	130	140	136	142	143	148	143	146
4. Denrées alimentaires et boissons	104	115	120	120	125	137	141	114	115	112	120	104	120	110	119	115	115	116	123
5. Textiles, vêtements et chaussures	100	108	115	120	139	152	166	131	136	128	130	132	132	129	140	134	141	133	136
6. Bois, liège et ameublement ..	108	119	123	124	130	149	151	152	169	137	161	153	156	169	182	153	173	172	166
7. Chimie et pétrole	108	120	121	133	149	159	166	141	146	142	146	143	135	160	154	140	130	158	136
8. Produits minéraux non métalliques	105	114	130	141	147	164	173	171	182	164	172	173	177	172	172	193	192
9. Métallurgie, industries mécaniques et électriques	106	113	140	154	165	187	204	128	134	115	134	127	136	129	132	140	136
10. Autres industries manufacturières	113	135	146	153	171	206	252	159	181	145	153	160	177	176	184	179	185	188	198
11. Electricité	112	122	135	144	161	178	173	177	175	180	176	182	169	166	173	151	211	206	202

1. Les indices annuels couvrent un champ beaucoup plus étendu que les indices mensuels.

2. Chiffres provisoires.

Source : Association Industrielle Portugaise.

TABLEAU III. AUTRES INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1964				1965				1966	
							I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
							TOURISME (milliers) :									
1. Nuits de touristes étrangers ¹ ...	1.246	1.334	1.358	1.850	2.283	2.702	322	585	1.009	366	355	750	1.181	416	383	838
2. Nombre de touristes étrangers ...	353	380	463	516	1.032	1.505	84	264	450	234	211	374	607	313
CONSTRUCTION (Continent) :																
3. Nombre de logements achevés (milliers)	26,4	28,2	28,3	28,6	33,9	32,1 ²	6,9	8,2	8,4	8,4	7,6	8,4	8,3	7,8	8,0	

1. Dans les hôtels, auberges et pensions.

2. Les chiffres trimestriels et le chiffre annuel provisoire de 1965 couvrent seulement la construction privée.

Source : Institut National de Statistique.

TABLEAU IV. INDICES DES PRIX ET DES SALAIRES

	BASE	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1964				1965				1966		
								I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III
1. PRIX DE GROS ¹	1948 = 100	118	118	119	120	121	125	121	121	121	122	124	124	124	127	129	129	128
<i>dont :</i>																		
2. Biens manufacturés	—	104	106	110	107	108	111	107	108	109	110	109	110	111	112	120	118	119
3. Produits alimentaires...	—	110	107	108	112	115	120	113	114	115	116	117	119	119	124	126	127	124
4. PRIX AU DÉTAIL ¹	1948-1949 = 100	112	114	117	119	123	127	124	123	124	126	127	126	127	130	133	132	133
<i>dont :</i>																		
5. Produits alimentaires...	—	113	113	115	119	125	131	126	124	126	129	131	129	130	135	141	139	137
6. SALAIRES INDUSTRIELS.....	1961 = 100	...	100	107	112	118	124	115	117	119	120	122	124	125	127	130	132	
7. SALAIRES AGRICOLES ¹	1958 = 100																	
Masculins	—	114	119	141	148	166	177	154	178	172	161	166	180	178	184	192	214	217 ^a
Féminins.....	—	113	118	136	142	160	172	144	171	168	155	159	174	179	176	182	201	203 ^b

1. Lisbonne.

2. Juillet-août

Source : Institut National de Statistique.

TABLEAU V. STATISTIQUES MONÉTAIRES ET BANCAIRES

Milliards d'escudos, fin de période.

	1960	1961	1962	1963	1964				1965				1966	
					I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II
BANQUE DU PORTUGAL :														
1. Crédits et avances	3,4	5,5	4,8	5,2	4,5	4,2	4,5	4,7	4,5	4,9	5,8	7,2	6,4	6,0
2. Avoirs en or et en devises étrangères	20,6	18,1	22,4	23,5	23,9	24,0	25,6	26,8	26,4	26,2	27,1	28,3	28,0	
3. Billets en circulation	14,8	17,1	17,9	19,3	19,1	19,4	20,1	21,2	20,6	21,0	22,2	23,6	22,8	
4. Autres engagements à vue en monnaie nationale	9,9	7,3	8,4	9,0	9,1	8,5	9,6	9,6	9,9	9,5	10,2	11,1	11,0	
BANQUES COMMERCIALES :														
5. Portefeuille de valeurs mobilières	3,4	3,4	3,3	4,0	3,9	4,2	4,4	5,1	5,2	5,1	5,2	5,3	5,3	5,3
6. Crédits et avances	20,9	20,5	22,7	27,0	27,1	28,6	30,4	33,3	33,7	35,0	36,8	39,1	39,2	40,0
7. Dépôts (8 + 9)	26,9	25,5	29,8	36,3	36,7	38,6	40,2	45,3	45,7	47,3	48,1	50,3	51,8	53,3
8. Dépôts à vue	20,9	19,2	21,4	26,1	25,5	26,8	28,0	32,5	31,5	32,3	32,0	31,9	30,8	32,1
9. Dépôts à terme	6,0	6,3	8,4	10,2	11,2	11,8	12,2	12,8	14,2	15,0	16,1	18,4	21,0	21,2
BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT :														
10. Portefeuille de valeurs mobilières	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	1,1	0,9	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2
11. Avances	3,3	4,0	4,4	4,3	3,4	3,3	3,4	4,8	3,6	3,5	3,6	3,6	5,5	3,6
CAISSES D'ÉPARGNE :														
12. Crédits et avances	9,6	10,7	11,2	11,8	11,7	12,1	12,0	12,8	12,9	13,1	13,1	13,8	13,9	14,1
13. Dépôts ¹ (ensemble)	13,5	13,3	14,3	15,3	15,7	16,4	16,8	17,2	17,2	17,7	17,7	18,5	19,2	19,5
DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES :														
14. Total (15 + 16)	48,2	48,0	51,9	59,0	58,9	60,5	63,1	67,2	67,3	68,0	70,1	71,2		
15. Circulation fiduciaire	13,1	15,2	16,0	17,0	17,5	17,7	18,4	17,9	18,6	18,9	20,2	20,1		
16. Dépôts à vue ¹	35,1	32,8	35,9	42,0	41,4	42,8	44,7	49,3	48,7	49,1	49,9	51,1		
MARCHÉ DES CAPITAUX :														
17. Rendement des titres d'État (en %) ²	3,46	3,82	3,96	4,18	4,04	3,92	3,91	3,91	3,92	3,90	3,85	3,82	3,85	3,87
18. Cours des actions industrielles (4 ^e tr. 1952 = 100) ³	172	154	135	151	156	161	175	179	192	191	180	188	209	221

1. Dépôts du Gouvernement inclus.

2. Moyennes mensuelles FMI.

3. Sociétés métropolitaines.

Source : Banque du Portugal.

TABLEAU VI. COMMERCE EXTÉRIEUR PAR GROUPES DE PRODUITS

b. IMPORTATIONS

En millions d'escudos.

	1961	1962	1963	1964	1965	JANVIER-SEPTEMBRE	
						1965	1966
1. Animaux vivants, viande et poisson	450	370	453	660	739	570	459
2. Produits agricoles	1.570	1.326	1.825	1.992	2.834	1.911	2.078
<i>dont</i> : céréales	713	647	652	771	951	542	887
graines oléagineuses	343	290	527	474	764	540	532
3. Produits des industries alimentaires, boissons et tabac	802	835	832	1.040	941	614	641
4. Produits pétroliers, charbon et produits minéraux	2.003	2.036	2.182	2.274	2.518	1.722	1.741
5. Produits chimiques, matières plastiques et caoutchouc	1.998	1.881	2.160	2.479	2.813	1.983	1.994
6. Matières et articles textiles	2.600	2.616	3.108	3.638	4.093	2.901	2.546
<i>dont</i> : laine brute	180	165	198	310	255	237	123
coton brut	1.253	1.226	1.328	1.426	1.688	1.219	1.121
jute et sisal bruts	342	330	478	504	470	314	294
fibres artificielles	376	452	568	718	831	264	187
7. Métaux et produits métalliques	2.642	1.912	2.012	2.616	3.001	2.039	1.979
<i>dont</i> : fer et acier	1.945	1.319	1.374	1.825	1.979	1.352	1.202
8. Equipement et appareillage	3.004	3.115	3.332	4.012	4.675	3.103	3.769
<i>dont</i> : appareils de radio et télévision	187	118	167	222	249	143	170
9. Matériel de transport	2.495	1.668	1.723	1.400	2.454	1.508	2.242
<i>dont</i> : navires	1.117	5	283	10	8
automobiles et leurs pièces détachées	1.120	1.126	1.180	1.093	1.851	1.246	1.388
10. Pierres et métaux précieux	74	55	60	805	866	560	794
11. Divers	1.225	1.016	1.179	1.404	1.689	1.060	1.127
12. TOTAL IMPORTATIONS	18.863	16.830	18.866	22.320	26.553	17.971	19.370

Source : Institut National de Statistique.

TABLEAU VI. COMMERCE EXTÉRIEUR PAR GROUPES DE PRODUITS

a. EXPORTATIONS

En millions d'escudos.

	1961	1962	1963	1964	1965	JANVIER-SEPTEMBRE	
						1965	1966
1. Huile d'olive	86	279	104	114	112	76	122
2. Conserves de poissons	1.185	1.199	1.174	1.174	1.419	821	773
3. Vin	767	784	876	1.064	1.210	811	908
4. Produits minéraux	553	508	552	644	658	457	494
5. Produits chimiques	625	709	911	1.125	1.127	741	845
<i>dont</i> : Colophane et résine	295	346	423	464	431	264	259
6. Pneumatiques et chambres à air	125	113	121	139	162	113	123
7. Bois et produits en bois	551	510	566	683	721	509	504
8. Liège brut	610	643	710	695	705	545	515
9. Produits en liège	766	773	897	940	924	696	692
10. Pâtes à papier et papier	254	256	333	461	529	365	403
11. Matières et articles textiles	2.010	2.645	3.252	3.889	4.089	2.761	2.975
<i>dont</i> : Fil de coton	368	473	499	526	538	326	475
Tissus de coton	800	1.021	1.072	1.162	1.113	766	672
Vêtements en coton, etc.	180	238	425	652	669	433	509
Produits de sisal et jute	226	320	458	579	540	429	489
12. Equipement et appareillage	220	282	313	416	503	321	442
13. Pierres et métaux précieux	11	10	21	548	958	1.059	732
14. Divers	1.610	1.921	2.194	2.939	3.456	2.159	2.332
15. TOTAL EXPORTATIONS	9.373	10.632	12.024	14.831	16.573	11.434	11.860

Source : Institut National de Statistique.

TABLEAU VII. ÉCHANGES EXTÉRIEURS ET RÉSERVES

En millions de dollars.

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1964				1965				1966		
								I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III
COMMERCE EXTÉRIEUR¹ (moyennes mensuelles) :																		
1. Importations.....	40	45	55	49	55	65	77	50	64	66	78	62	74	73	90	61	84	79
<i>dont :</i>																		
en provenance des provinces d'Outre-mer	6	7	7	6	8	9	11	8	9	7	13	9	9	8	15	9	8	10
2. Exportations	24	27	28	31	35	43	48	33	41	41	57	38	45	50	65	42	48	48
<i>dont :</i>																		
vers les provinces d'outre-mer	7	7	6	7	8	11	18	8	11	11	15	9	12	12	15	9	12	11
3. (= 1 - 2) Solde commercial	-16	-18	-27	-18	-20	-22	-29	-17	-23	-25	-21	-24	-30	-23	-25	-19	-36	-31
INDICES DE VOLUME² :																		
4. Importations	100	120	110	124	151	187	147	141	154	157	189	184	197	180	192	220	...
5. Exportations	100	104	125	132	156	158	149	167	156	164	165	160	141	164	174	184	...
RÉSERVES OFFICIELLES (fin de période) :																		
6. Or et devises	862	844	733	829	865	985	...	880	881	940	985	977	957
<i>dont :</i>																		
Banque du Portugal	808	794	692	792	827	939	994	842	849	895	939	929	918	948	994	982	982	1.030
7. Position tranche-or au FMI.....	—	—	—	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	19	19	19

1. Les chiffres annuels sont parfois sensiblement supérieurs au total des chiffres mensuels du fait qu'ils couvrent un champ plus étendu.

2. Base : trimestre correspondant de 1960 = 100. Les indices annuels sont tirés des publications annuelles sur le Commerce Extérieur de l'Institut National de Statistique.

Sources : Institut National de Statistique, Statistiques financières internationales du FMI et Statistiques du Commerce Extérieur de l'OCDE.

TABLEAU VIIIa. BALANCE DES PAIEMENTS DE LA MÉTROPOLE AVEC LES PROVINCES D'OUTRE-MER EN 1964

En millions d'escudos.

	ANGOLA		MOZAMBIQUE		AUTRES PROVINCES		TOTAL		
	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
A. OPÉRATIONS COURANTES	3.571	4.986	1.655	3.345	1.055	1.171	6.281	9.502	+ 3.221
1. Marchandises	1.481	2.270	1.085	1.393	207	570	2.773	4.233	+ 1.460
1. Opérations invisibles courantes	2.090	2.716	570	1.952	848	601	3.508	5.269	+ 1.761
<i>dont :</i>									
a) Voyages	6	221	1	133	6	13	13	367	+ 354
b) Revenus d'investissements	13	511	134	294	3	34	150	839	+ 689
c) Secteur public	1.988	843	387	582	783	251	3.158	1.676	- 1.482
d) Transports et autres services	42	281	14	237	36	64	92	582	+ 490
e) Transferts privés	41	860	34	706	20	239	95	1.805	+ 1.710
B. OPÉRATIONS EN CAPITAL	582	...	630	...	116	- 1.328
1. Capitaux à court terme (nets)		60		65	16				+ 109
2. Capitaux à long terme	722	80	811	116	116	16	1.649	212	- 1.437
a) Secteur privé	97	7	26	85	7	...	130	92	- 38
b) Secteur public	625	73	785	31	109	16	1.519	120	- 1.399
C. TRANSACTIONS NON COMPTABILISÉES ET ERREURS	31			7	8				- 32
D. TOTAL	802	...	1.067	8	+ 1.861
E. FINANCEMENT	802	...	1.067	8	- 1.861
1. Règlements multilatéraux	1			1					
2. Variation nette des avoirs à court terme [accroissement (—)]		201		540	41				+ 700
3. Comptes de compensation de la métropole [crédit (—), débit (+)] ..	1.001		1.607			59			- 2.549
4. Comptes de réserve des provinces d'outre-mer [crédit (+), débit (—)]	1		1		10				- 12

Source : Banque du Portugal.

TABLEAU VIIIb. BALANCE DES PAIEMENTS DE LA MÉTROPOLE AVEC LES PROVINCES D'OUTRE-MER EN 1965

En millions d'escudos.

	ANGOLA		MOZAMBIQUE		AUTRES PROVINCES		TOTAL		
	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
A. OPÉRATIONS COURANTES	3.933	4.587	1.379	3.714	1.046	1.281	6.358	9.582	+ 3.224
1. Marchandises	1.467	2.349	1.019	1.830	186	658	2.672	4.837	+ 2.165
2. Opérations invisibles courantes	2.466	2.238	360	1.884	860	623	3.686	4.745	+ 1.059
<i>dont :</i>									
a) Voyages	6	239	6	187	...	35	12	461	+ 449
b) Revenus d'investissements	31	458	9	351	...	57	40	866	+ 826
c) Secteur public	2.352	568	292	571	822	255	3.466	1.394	- 2.072
d) Transports et autres services	47	388	15	259	22	56	84	703	+ 619
e) Transferts privés	30	585	38	516	16	220	84	1.321	+ 1.237
B. OPÉRATIONS EN CAPITAL	188	83	145	- 250
1. Capitaux à court terme (nets)		53		27	18				+ 62
2. Capitaux à long terme	457	216	588	644	201	74	1.246	934	- 312
a) Secteur privé	170	113	77	162	19	30	266	305	+ 39
b) Secteur public	287	103	511	482	182	44	980	629	- 351
C. TRANSACTIONS NON COMPTABILISÉES ET ERREURS		6	14		21				- 29
D. TOTAL	472	...	2.404	...	69	+ 2.945
E. FINANCEMENT	472	...	2.404	...	69	- 2.945
1. Règlements multilatéraux	34		16			50			
2. Variation nette des avoirs à court terme [(accroissement (-))]		524	136		275				+ 113
3. Comptes de compensation de la métropole [crédit (-), débit (+)] ..	962		2.252			161			- 3.053
4. Comptes de réserve des provinces d'outre-mer [crédit (+), débit (-)]					5				- 5

Source : Banque du Portugal.

OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.,
Avenida 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty, Ltd.,
53 D Bourke Street, MELBOURNE, C.1.

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, WIEN 1.
Sub-Agent: GRAZ: Buchhandlung Jos. A. Kienreich, Sackstrasse 6.

BELGIUM - BELGIQUE

Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij,
Belgiëlei 147, ANVERS.
Librairie des Sciences
76-78, Coudenberg, BRUXELLES 1.

CANADA

Queen's Printer - L'Imprimeur de la Reine,
OTTAWA.

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Boghandel, Ltd., Nørregade 6,
KØBENHAVN K.

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,
HELSINKI.

FORMOSA - FORMOSE

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI.

TAIWAN.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal, 75 PARIS-16*.
Principaux sous-dépôtaires :
PARIS : Presses Universitaires de France,
49, bd Saint-Michel, 5*
Librairie de Médecis, 3, rue de Médecis, 6*
Sciences Politiques (Lib.), 30, rue Saint-Guilhaume, 7*
La Documentation Française, 16, rue Lord Byron, 8*
13 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.
33 BORDEAUX : Mollat.
38 GRENOBLE : Arthaud.
59 LILLE : Le Furet du Nord.
67 STRASBOURG : Berger-Levrault.

GERMANY - ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag G.m.b.H.
Postfach 9380, 53 BONNEN.
Sub-Agents: BERLIN 62: Elwert & Meurer.
MÜNCHEN: Hueber, HAMBURG: Reuter-
Klöckner; und in den massgebenden Buchhand-
lungen Deutschlands.

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28, rue du Stade, ATHÈNES-132.
Librairie Internationale Jean Mihailopoulos
33, rue Sainte-Sophie, THESSALONIKI

ICELAND - ISLANDE

Snabjörn Jónsson & Co., h.f., Hafnarstræti 9,
P.O. Box 1131, REYKJAVIK.

INDIA - INDE

International Book House Ltd.,
9 Ash Lane, Mahatma Gandhi Road, BOMBAY 1.
Oxford Book and Stationery Co. :
NEW DELHI, Scindia House.
CALCUTTA, 17 Park Street.

IRELAND - IRLANDE

Eason & Son, 40-41 Lower O'Connell Street,
DUBLIN.

ISRAEL

Emanuel Brown,
35 Allenby Road, and 48 Nahlat Benjamin St.,
TEL-AVIV.

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Lamarmora 45, FIRENZE.
Via Paolo Mercuri 19/B, ROMA.

Sous-Dépôtaires : GENOVA : Libreria Di
Stefano. MILANO : Libreria Hoepli. NAPOLI :
Libreria L. Cappelli. PADOVA : Libreria Zannoni.

PALERMO : Libreria Dante. ROMA : Libreria Rizzoli,
Libreria Tombolini. TORINO : Libreria Lattes.

JAPAN - JAPON

Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO.

KENYA

New Era Publications
Ghale House, Government Road,
P.B. 6854.
NAIROBI.

LEBANON - LIBAN

Redico
Immeuble Edison, Rue Bliss, B.P. 5641,
BEYROUTH.

LUXEMBOURG

Librairie Paul Bruck
22, Grand' Rue,
LUXEMBOURG.

MALTA - MALTE

Labour Book Shop, Workers' Memorial Building,
Old Bakery Street, VALLETTA.

MOROCCO - MAROC

Éditions La Porte, Aux Belles Images,
281, avenue Mohammed V, RABAT.

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum & Zoon,
Buitenhof 36, DEN HAAG.
Sub-Agents: AMSTERDAM: Scheltama & Holkema
N.V., Rokin 44. ROTTERDAM: De Wester
Boekhandel, Nieuwe Binnenweg 331.

NEW ZEALAND - NOUVELLE ZÉLANDE

Government Printing Office,
20 Moleworth Street (Private Bag), WELLINGTON
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344)
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721)
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

NORWAY - NORVÈGE

A/S Bokhjornet, Lille Gransen 7, OSLO 1.

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65, The Mall, LAHORE 3.

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70, LISBOA.

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD

Van Schaik's Book Store Ltd.,
Church Street, PRETORIA.

SPAIN - ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID 1.
Libreria Bastinos de José Bosch, Palayo 52,
BARCELONA 1.

SWEDEN - SUÈDE

Fritzes, Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE, 11
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE et ZÜRICH.

TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoğlu,
ISTANBUL et 12 Ziya Gökalp Caddesi, ANKARA.

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON,
S.E. 1.

Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1305,
1750 Pennsylvania Ave, N. W.
WASHINGTON, D. C. 20006. Tel : (202) 298-8755

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda F. Miranda, 52,
Edificio Galipan, CARACAS.

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75 Paris (16*).

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2, rue André-Pascal, 75 Paris (16*).



ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'OCDE publie chaque année une série d'études économiques par pays.

La série 1966-1967 comprendra des études sur les pays suivants (ceux marqués * ont déjà été publiés).

ALLEMAGNE	JAPON
AUTRICHE	NORVÈGE
CANADA	PAYS-BAS
DANEMARK	PORTUGAL*
ESPAGNE	République Socialiste
ÉTATS-UNIS*	Fédérative de YOUGOSLAVIE
FRANCE	ROYAUME-UNI
GRÈCE	SUÈDE
IRLANDE	SUISSE*
ISLANDE*	TURQUIE
ITALIE	U.E.B.L.

	F	FS	DM	£ s.	\$ U.S.
<i>Prix par fascicule :</i>	3	3	2,50	—5	0,80
<i>Abonnement à la série complète :</i>	42	42	35	3,3	10

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES